

## **POUR UNE POLITIQUE... CULTURELLE**

Réflexions,  
portant notamment sur les rapports entretenus, au Québec,  
depuis 1960, entre les milieux culturels et politiques,  
s'attardant particulièrement à l'état actuel du  
ministère des Affaires culturelles, et cherchant à dégager  
de ces rapports et de cet état des indications quant à l'intérêt  
réel porté par l'État du Québec aux caractères  
distinctifs de la société québécoise.

**par René-Daniel Dubois**

**MÉMOIRE REMIS À LA COMMISSION  
SUR L'AVENIR POLITIQUE ET  
CONSTITUTIONNEL DU QUÉBEC**

Ce mémoire publié par le Conseil québécois du théâtre (CQT), constitue le Volume 6, numéro 3, de son bulletin d'information *l'Aide-Mémoire*.

Coordination du numéro:  
Pierre MacDuff

Édition électronique:  
Le Concept Komunic

Révision des textes:  
Pierre MacDuff et  
Paul-Antoine Taillefer.

Impression:  
Regroupement Loisir Québec

Dépôt légal:  
4<sup>e</sup> trimestre 1990.  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN: 0826-9637

Ce numéro a été tiré à  
4 000 exemplaires.

Toute reproduction à des fins non commerciales est autorisée à condition de mentionner la source (auteur et publication).

Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Le Conseil québécois du théâtre,  
426 rue Sherbrooke Est, bureau 206,  
Montréal (Québec) H2L 1J6  
Téléphone: (514) 849-1592  
Télécopieur: (514) 849-4957

Ce mémoire est présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec par le Conseil québécois du théâtre, au nom, notamment, de ses associations-membres, soient:

Association des producteurs  
de théâtre professionnel (APTP)

Association des professionnels des arts  
de la scène du Québec (APASQ)

Association des compagnies de théâtre (ACT)

Association québécoise des marionnettistes (AQM)

Centre des auteurs dramatiques (CEAD)

Conseil supérieur de la formation  
en art dramatique (CSFAD)

Maison québécoise du théâtre pour l'enfance  
et la jeunesse (MAQTEJ)

Théâtres Associés inc. (TAI)

Théâtres Unis Enfance-Jeunesse (TUEJ)

Union des Artistes (UDA)

*"Chacun se trompe ici-bas.*

*On voit courir après l'ombre*

*Tant de fous, qu'on n'en sait pas*

*La plupart du temps le nombre.*

*Au chien dont parle Ésope il faut les renvoyer.*

*Ce chien, voyant sa proie en l'eau représentée,*

*La quitta pour l'image, et pensa se noyer.*

*La rivière devint tout d'un coup agitée.*

*À toute peine il regagna les bords,*

*Et n'eut ni l'ombre ni le corps."*

Jean de Lafontaine

**La Révolution Tranquille, dont a été évacué dès le début des années 60 l'un des aspects primordiaux, n'a pas rencontré l'un de ses objectifs essentiels: le plein épanouissement au Québec et le fort rayonnement à l'extérieur de la culture québécoise.**

**Si la Révolution Tranquille, une fois décérébrée, n'avait plus pour objet que l'enrichissement matériel, sans pensée, sans projet, d'un groupe dont la seule spécificité en tant que groupe est de ne pas parler la même langue que ses voisins mais de dire les mêmes choses qu'eux avec un "charming accent" et des airs de vieille France folklorique, en l'absence d'un véritable projet culturel, donc, c'est-à-dire d'un projet qui viserait à la réalisation d'une entreprise culturelle dans le monde - et non pas seulement à la survie de la langue -, le Québec ne semble pas justifié de faire tout le tapage politique auquel il a pris l'habitude depuis plus de vingt ans.**

---

# PRÉAMBULE

*“Pour parvenir à la libération de la tyrannie des préconditionnements de l’inconscient, il faut deux choses: s’acquitter de ses responsabilités intellectuelles aussi bien que s’acquitter de ses responsabilités morales.”*

Carl G. Jung<sup>1</sup>

La question de l’avenir politique et constitutionnel du Québec ne peut être profitablement abordée qu’en fonction du projet dont la population du Québec souhaite se doter et qu’elle entend voir se réaliser. Après seulement que ce projet aura été énoncé sera-t-il possible d’en évaluer les coûts puis, ayant en main cette évaluation, d’aller de l’avant ou de renoncer devant l’ampleur de la tâche à accomplir.

Les termes “fédéralisme renouvelé” et “souveraineté”, pour ne puiser que deux exemples dans le vocabulaire constitutionnel québécois contemporain, sont trop imprécis pour ne pas faire écran; choisir entre les options vaguement évoquées par ces mots constituerait déjà la mise en oeuvre d’un plan qu’il convient d’abord d’élaborer mais dont il faut surtout d’abord définir les objectifs.

La première question à poser, *en termes concrets*, question de la réponse à laquelle découleront toutes les questions suivantes, est: “En quoi croyons-nous?”

Ayant défini les valeurs qu’il paraît essentiel de protéger et de promouvoir il deviendra possible de construire un Québec destiné à devenir l’émanation tangible et cohérente de ces valeurs.

La deuxième question qui se posera se lira donc: “Quel Québec voulons-nous construire?”

Seulement quand il aura été répondu à ces deux questions sera-t-on en mesure de se pencher sur les rapports que ce Québec souhaité pourrait, devrait, établir avec ses voisins en conformité avec la nature souhaitée de cet État dont la construction aura été mise en oeuvre. Alors seulement sera-t-il temps d’offrir à ces voisins et partenaires une base de discussion à laquelle ils auront le loisir de réagir à leur gré; présumer de leurs réponses avant même d’avoir seulement posé les termes de l’interrogation que la population du Québec s’adresse à elle-même, chercher à une question encore informulée des réponses qui éviteraient d’avoir à faire face à d’hypothétiques réactions que, par crainte des risques encourus, il est redouté de voir se développer, et ce avant même qu’aucun des paramètres québécois n’aient été établis, constitue un exercice inutile, contre-productif et un signe alarmant sur l’état du rapport au réel qu’entretient la communauté québécoise.

Les valeurs dominantes du Québec contemporain - notamment celles d’un matérialisme étroit excluant presque entièrement le recours à l’activité intellectuelle, à l’Art, et en général à tout ce qui ne semble pas permettre l’enrichissement immédiat - et les réalités créées par les mises en oeuvre découlant de l’adhésion à ces valeurs font courir le risque de voir disparaître dans un avenir prochain - en termes historiques - les traits distinctifs du peuple québécois, notamment sa langue. Rien ne permet d’écarter *a priori* l’hypothèse qui voudrait que la disparition de la culture singulière du Québec soit d’ores et déjà amorcée. Ces mêmes valeurs dominantes constituent un frein à une promotion vigoureuse des objectifs visés par la *Déclaration universelle des droits de l’homme*, à savoir, notamment: la reconnaissance effective de l’égalité en dignité et en droits de tous les humains et le devoir d’agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité<sup>2</sup>.

Les effets néfastes de l’adhésion d’une partie importante de la population du Québec à ces valeurs sont correctibles dans la mesure où les dangers qu’elles font peser sur l’avenir seront mis en lumière, où l’importance que la population québécoise accorde *réellement*, individuellement et collectivement, à la poursuite de l’aventure que représente le maintien et l’épanouissement de sa culture en terre d’Amérique sera interrogée, et où la volonté des Québécoises et Québécois d’être *vraiment* partie prenante à l’infléchissement positif du déroulement historique, en vue de l’établissement d’une fraternité qui ne constituerait ni un lit de Procuste ni un mirage, sera évaluée.

Ni le problème de la survie culturelle ni ceux liés à la justice sociale ne sont propres au Québec mais, à ces chapitres, et sans qu’il soit question de verser dans l’isolationisme, le travail, pour les Québécoises et Québécois, devrait commencer au Québec même. Ainsi, l’apport premier du Québec à des solutions à ces problèmes tels qu’ils se posent ailleurs pourra-t-il se trouver dans l’imagination et l’énergie que la société québécoise aura déployées pour résoudre ses propres problèmes.

1 *Ma vie*, Éditions Gallimard, collection Témoins, Paris, 1973, p. 219.

2 *Déclaration universelle des droits de l’homme*, article 1.

# 1 UN QUÉBEC PRÉTENDU DISTINCT

*“Il est à noter que l'élément fondamental de la nation n'est pas la race, mais bien la culture.”*

Daniel Johnson<sup>3</sup>

Tellement de choses ont été dites et écrites à ce sujet qu'il convient de définir ce que nous entendons par “Le Québec” et “La société québécoise”.

“Le Québec” désigne, bien entendu, une entité administrative recouvrant un territoire géo-politique précis. Dans la mesure où cette entité est déterminée par l'exclusion de tous les territoires qui ne la constituent pas, elle est forcément distincte. De la même manière, la société occupant le territoire distinct appelé “Le Québec” est nécessairement distincte puisqu'elle est définie comme occupant le territoire du Québec et pas un autre. En ce sens, toutes les sociétés provinciales du Canada sont nécessairement distinctes les unes des autres, ne serait-ce que parce qu'il y a plusieurs provinces au Canada.

Il apparaît plus approprié à la réalité que nous cherchons à cerner de parler, pour le Québec, d'une société *singulière* en Amérique du Nord, ce qui implique que cette société n'est pas seulement distincte au même titre que toutes les sociétés nord-américaines le sont aussitôt qu'elles ont été dénommées, mais qu'elle présente en outre des caractères qui la différencient plus des autres que ces autres ne sont différenciées entre elles.

La société singulière qui occupe le territoire québécois possède un certain nombre de caractères qu'elle partage avec les sociétés voisines, notamment: une population descendant en très grande partie d'immigrants arrivés pendant ou après le XVII<sup>e</sup> siècle; l'origine de souche majoritairement occidentale de sa population; l'adhésion au mode de production capitaliste; un régime politique démocratique; l'accroissement, au cours de la dernière décennie, de l'écart entre le niveau de vie de ses citoyens riches et celui de ses citoyens pauvres; l'existence d'une importante classe moyenne; une population autochtone défavorisée par rapport à la majorité des citoyens. Ces caractères sont communs à l'ensemble des sociétés distinctes *dominantes* en Amérique du Nord, c'est-à-dire qu'ils n'appartiennent pas nécessairement aux sociétés autochtones, lesquelles ont notamment comme caractère commun - en plus de leur pauvreté - de *n'être pas* dominantes.

Le Canada, en tant qu'entité, se distingue des États-Unis d'Amérique par un certain nombre de caractères communs à toutes les sociétés administrativement distinctes qui composent la Confédération, notamment: un système de représentation calqué sur le modèle britannique et une tendance sociale-démocrate, “forte” selon les critères en vigueur aux États-Unis. Le Canada a aussi comme caractéristique d'être né “par défaut”, c'est-à-dire que l'ensemble politique canadien s'est constitué à même ce qui est resté des territoires britanniques d'Amérique du Nord après que les colonies de la Nouvelle-Angleterre aient fait sécession; le Canada a ainsi connu une naissance passive, par opposition à une naissance active comme celle des États-Unis. D'autre part, comme c'est le cas dans la très grande majorité des fédérations, le pouvoir central canadien a besoin pour se perpétuer d'étendre les champs de son autorité au détriment de ceux des entités qui le composent, ces extensions pouvant le mener à menacer la singularité québécoise comme elles ont déjà participé à l'effacement plus ou moins total du caractère particulier d'autres sociétés à l'intérieur du Canada.

Le Québec, c'est là ce que nous avons appelé sa *singularité*, possède des caractères qui, outre sa définition territoriale, lui sont propres, c'est-à-dire qu'ils n'appartiennent à aucune autre société du Canada en particulier ni de l'Amérique du Nord en général. Ces caractères sont, entre autres: une population ayant très majoritairement le français comme langue maternelle; le français comme seule langue officielle interne; un code civil ne relevant pas de la Common Law britannique; un passé jusqu'à tout récemment fortement coloré par une présence importante de l'Église catholique romaine; la mise en branle au début de années 60 d'une réforme en profondeur du contrat social, cette réforme ayant été baptisée “Révolution Tranquille” et ayant eu comme conséquences principales: le passage d'une société fortement imprégnée de cléricisme à une société civile; la création - pour ainsi dire de toutes pièces - d'une bourgeoisie “nationale” et le fait d'avoir suscité dans son sillage un fort mouvement sécessionniste, mouvement auquel la plus grande part de cette bourgeoisie nouvelle n'adhère pas ou, tout au moins, n'adhérait pas jusqu'à la fin des années 80. La culture québécoise se distingue enfin par l'importance qu'elle accorde traditionnellement au mode “d'être” - par opposition au mode “d'avoir” -, caractère hérité de la France et entretenu par des liens privilégiés avec ce pays, ces liens eux-mêmes avec une culture européenne, considérée comme celle de la Mère-Patrie jusqu'à très tard dans le XX<sup>e</sup> siècle, faisant figure d'exception sur le continent nord-américain.

3 *Égalité ou indépendance*, 1965, réédition: VLB Éditeur, Montréal, 1990, p. 30.

L'appartenance à la culture francophone ne se définit pas par la capacité de parler français correctement, mais bien - comme le terme "appartenance" l'indique - par l'adhésion à la culture francophone. L'apprentissage du français langue seconde, au Canada-anglais et aux États-Unis, ne représente pas un renforcement, à proprement parler, de notre culture, mais le développement d'un intérêt à son égard, ce qui est fort différent. Contrairement à la pratique du petit-point, à celle de la philatélie ou à la navigation de plaisance, l'appartenance à une culture ne saurait constituer une activité à temps partiel.<sup>4</sup>

La singularité de la société québécoise repose en grande partie sur le fait qu'elle est la dernière en Amérique du Nord à avoir conservé un caractère essentiellement francophone après qu'il y en ait eu d'autres qui elles, au fil du temps, ont fini par perdre, plus ou moins complètement, ce caractère.

La société québécoise est aujourd'hui la seule en Amérique du Nord à pouvoir réalistement mener avec quelque espoir de succès le combat pour la survie et le développement de la francité, laquelle s'étend sur une zone géographique de plus en plus réduite, avec un poids démographique relatif s'amenuisant sans cesse.

En conséquence, la singularité culturelle du Québec ne saurait se définir uniquement par la francité: elle est tout autant déterminée par le caractère combatif, militant, de cette francité; elle l'est aussi par le rapport au monde particulier qu'entretiennent ceux et celles qui optent pour cette combativité qui est unique en Amérique du Nord en ceci qu'elle est celle de la seule culture coloniale d'origine européenne à n'y avoir pas encore été assimilée par l'anglophonie.

*"Le secret de la résurrection des démocraties - et ainsi de la véritable civilisation - réside dans le rétablissement du dialogue entre la morale et l'histoire."*

Octavio Paz<sup>5</sup>

Si le sentiment de singularité des Québécois les amenait à innover au chapitre du règlement des contentieux entre Premières Nations et Blancs, en négociant, *de bonne foi*, ces

règlements, il y a fort à parier que la singularité québécoise s'en trouverait grandement renforcée et que cette attitude vaudrait au Québec francophone des appuis inédits dans sa lutte pour la perpétuation et le développement.

Au chapitre des relations avec les Autochtones, le Québec doit faire preuve d'imagination et devenir un "phare".

S'il devait apparaître que le souhait fondamental du Québec est de durer, se développer et s'épanouir culturellement, il devrait faire preuve d'une imagination remarquable aussi en ce qui a trait à la façon dont il incite autochtones, anglophones et allophones à adhérer au fonds commun de la culture québécoise, lequel fonds est constitué des mémoires de chacun et chacune, quelle que soit son origine, et s'exprime en français.<sup>6</sup>

*"S'il existe un Canada français, ce n'est pas à cause de l'article 133 (de l'AANB), mais surtout grâce à la présence, dans un même territoire, d'une masse unilingue française. (...) L'autonomisme québécois tient à une connaissance instinctive de ce fait (...) Le séparatisme est fondé, notamment, sur une hyperconscience de cette réalité historique."*

André Laurendeau<sup>7</sup>

Le fait que le Québec n'est pas comme les autres provinces canadiennes, ni même comme aucun autre état nord-américain ou américain tout court, est désormais de notoriété publique, aussi bien à l'intérieur du Québec qu'à l'extérieur. Il est également de notoriété publique que la distinction du Québec tient en un mot, que ce mot se lit, bien sûr, "culture", et le ton pris pour le prononcer - ton qui n'est pas sans rappeler celui qui était, jusqu'à il y a peu, de mise pour réciter l'*Acte de foi* des catholiques - se veut un signe de l'importance "sacrée" que nous prétendons accorder à notre singularité.

Dans la mesure où cette singularité culturelle définit les Québécoises et Québécois en tant que peuple, et dans la mesure aussi où ce peuple dit à claire et forte voix qu'il tient à survivre, à durer, à se continuer, un observateur de l'histoire récente du Québec serait en droit de s'attendre à trouver chez

4 L'exemple qui suit est tiré du Journal d'André Laurendeau, et traite du bilinguisme dans la fonction publique canadienne: "Au sein d'une administration efficace, et où la langue de communication est à peu près exclusivement l'anglais, l'intrusion d'une autre langue apparaît comme un phénomène artificiel: des anglophones s'obligent à apprendre le français pour traiter avec des francophones dont la majorité sont déjà bilingues et ont acquis l'habitude de s'exprimer en anglais. Dans ces conditions, une 'bilinguisation' réelle ne se produira jamais. Elle n'aura de chance de s'imposer que s'il existe au sein des ministères des unités - assez larges - francophones - par exemple dans la ville de Montréal ou de Québec - où le français aura un sens: les anglophones qu'on y enverra devront savoir le français, devront l'apprendre et le parler. Si l'on n'établit pas ces conditions, la meilleure volonté du monde ne changera pas la situation (...)". [Journal tenu pendant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, VLB Éditeur, Montréal, 1990, p. 341.]

5 *Une planète et quatre ou cinq mondes / Réflexions sur l'histoire contemporaine*, Éditions Gallimard, collection Folio Essais, Paris, 1985, p. 64.

6 "La culture est un fait d'héritage sociale et non biologique: elle n'exclut donc personne au départ, et elle doit se montrer accueillante" [Laurendeau, *op. cit.*, p. 344.]

7 *Op. cit.*, pp. 340 et 341.

8 "Culture", selon le *Petit Robert* - édition de 1979 -, se définit ainsi: "1- Développement de certaines facultés par des exercices intellectuels appropriés. 2- Ensemble des aspects intellectuels d'une civilisation. 3- Ensemble des formes acquises de comportement, dans les sociétés humaines." Et "Culturel": "1- Qui est relatif à la culture, à la civilisation dans ses aspects intellectuels. 2- Venant de l'anglais: relatif aux formes acquises de comportement, et non pas à l'héritage biologique." Nous n'utiliserons pas dans le présent document le terme "culture" dans son sens anglo-saxon, ce qui signifie que nous ne considérerons pas la poutine, par exemple, comme constituant un trait distinctif majeur de la culture singulière du Québec. Nous prêterons au terme un sens le rapprochant davantage des activités intellectuelles et artistiques. "Art": "Expression par les oeuvres de l'homme d'un idéal esthétique; ensemble des activités humaines créatrices visant à cette expression ou chacun des modes d'expression de la beauté." Au sujet des raisons qui nous poussent à préciser cette distinction, voir Josette Féral: *La culture contre l'art*, Presses de l'Université du Québec, Sillery, 1990.

nous un soutien tangible exceptionnellement fort de notre culture<sup>8</sup>, *plus encore dans les faits que dans le discours*, puisque le projet avoué, au Québec, serait d'assurer la survivance de notre identité dans les faits plus que dans le discours, le discours se voulant transitoire, le fait culturel enraciné et destiné à le rester, voire à devenir enraciné davantage encore qu'il ne l'est déjà.

Qu'en est-il, donc, dans le Québec contemporain, de l'attention et du support *concrets* que la collectivité, représentée par les partis politiques et l'État<sup>9</sup>, apporte à notre singularité? Nous n'entendons pas ici *l'utilisation dans le discours* qui est faite de

cette singularité, et qui est pléthorique, mais le *soutien concret*, dans les faits, qui est apporté à cette vache à lait thématique des politiciens en particulier, et des Québécois et Québécoises en général: notre culture singulière.

Voyons ce qu'il en est, en réalité, de ce soutien concret. S'il apparaissait que la volonté énoncée ne se traduit pas dans les faits, examinons ce qui pourrait expliquer ce décrochage du discours à l'égard du réel, les conséquences pour l'avenir de notre culture que peut entraîner ce décrochage masqué par le discours, et ce que signifie ce masque lui-même.



## LA RÉVOLUTION TRANQUILLE...

*“Je parle seulement pour moi et quelques autres  
puisque beaucoup de ceux qui ont parole  
se déclarent satisfaits.*

*VOYEZ LES MANCHETTES.”*

Gaston Miron<sup>10</sup>

En 1959, dans le Livre I de son essai intitulé *Pour une politique*, le Père de la Révolution Tranquille, Georges-Émile Lapalme, écrivait:

“C’est dans la politique seulement, a écrit Édouard Montpetit, que la solidarité s’est retrouvée chez nous mais, ajoute-t-il, ce fut pour nous diviser davantage. Il aurait pu continuer en disant que la politique et les hommes qui la faisaient ont perdu de vue ce qu’il y avait de fondamental en elle pour un pays comme celui de Québec.”

Plus loin, il ajoutait:

“La politique québécoise a été de tout temps une politique d’administration accompagnée de chants patriotiques.”

Et, encore plus loin:

“Le Parti Libéral, pas plus que les autres, n’a eu un passé culturel, même s’il avait une doctrine. Des hommes, de temps à autre, ont joué dans le parti un bref rôle d’éveilleurs, puis ce fut tout. De temps à autre, également, il y eut des spasmes, de courte durée, alors qu’on semblait comprendre toute la portée du geste à poser en faveur d’une culture, mais ce n’était toujours qu’un accident. Comme les autres, il [le Parti Libéral] regardait toujours vers la survivance.”<sup>11</sup>

Monsieur Lapalme posait ces affirmations dans le cadre de son premier chapitre sur l’urgence et l’importance fondamentale, en 1959, de procéder à l’élaboration et à la mise en oeuvre d’une politique culturelle pour le Québec. Cette importance était telle, selon lui, en 1959, que l’article premier du programme électoral du Parti Libéral de 1960, ce programme qui allait être celui de la Révolution Tranquille, que l’article premier, disons-nous, sous la rubrique “Vie nationale”, allait prévoir la création d’un ministère des Affaires culturelles et donner le cadre du mandat qui devait lui être confié: avant l’Éducation, avant l’Expansion économique, avant le Bien-être social, avant l’Avenir constitutionnel, avant même l’Administration de l’État et, d’ailleurs, quelques années avant la nationalisation de l’électricité, laquelle allait être rendue possible, en 1962, par la création, prévue par le programme de 1960 à l’article... onze, d’un autre ministère, celui des Richesses naturelles.

Extrait de l’article 1 du programme politique du Parti Libéral de 1960:

“Dans le contexte québécois, l’élément le plus universel est constitué par le fait français que nous nous devons de développer en profondeur. C’est par notre culture plus que par le nombre que nous nous imposerons. (...) Dans le domaine des arts, tout en participant au mouvement universel, nous tenterons de développer une culture qui nous soit propre (...). C’est par la langue et la culture que peut s’affirmer notre présence française sur le continent nord-américain.”<sup>12</sup>

9 On pourrait aussi inclure le patronat et les centrales syndicales, entre autres.

10 “Notes sur le non-poème et le poème”, dans *Le Québec en textes*, Boismenu, Mailhot et Rouillard, Éditions Boréal, Montréal, 1986, p. 445.

11 Georges-Émile Lapalme, *Pour une politique*, VLB Éditeur, Montréal, 1988, pp. 86 et 87.

12 “1960 - Le programme politique du Parti Libéral du Québec”, dans Lapalme, *op. cit.*, pp. 315 et 316.

Monsieur Lapalme posait donc comme objectif primordial à la Révolution Tranquille celui de réaliser une ambitieuse entreprise de consolidation, d'expansion et de rénovation de notre culture.

Dans le Livre II de *Pour une politique*, il imaginait l'organisme de l'État québécois après sa transformation; voici l'ordre dans lequel il énumérait les préséances:

- 1) Premier Ministre;
- 2) Procureur général (notre actuel ministère de la Justice);
- 3) Ministère des Finances;
- 4) Ministère des Richesses naturelles;
- 5) Ministère des Affaires culturelles.<sup>13</sup>

En cinquième place, donc, avant l'Instruction publique (l'Éducation), la Santé et le Bien-être social, le Commerce et l'Industrie, les Travaux publics, la Voirie, les Transports, le Travail, la Jeunesse et la Famille, les Affaires fédérales-provinciales, la Colonisation, le Tourisme, l'Immigration, les Affaires municipales, et... les ministères d'État: les Affaires culturelles; voilà qui nous en apprend long sur l'esprit souhaité par leur initiateur aux réformes qui allaient déferler sur la Province.

La structure entière de *Pour une politique*, la manière dont sont rédigés les deux livres qui constituent l'énoncé des principes qui devaient mener le Parti Libéral à faire la Révolution Tranquille, appuie tout entière l'affirmation sur laquelle repose la position que nous développons ici: le but premier de la Révolution Tranquille, avant même d'être économique ou industriel, était culturel. Nommément. Précisément. Essentiellement. Culturel.

Le seul point à être traité avant celui de la culture - dans ce document qui donne le vertige quand on songe à la clairvoyance, à l'esprit de synthèse et à l'audace qu'il fallait en ces années de duplessisme pour ainsi décrire ce qui devait advenir du Québec, alors que l'avenir semblait bouché et l'espoir occulté - était celui de la réorganisation du Parti Libéral. Cette réorganisation, menée par monsieur Lapalme, avait rendu - au moment de la rédaction de *Pour une politique* - le parti suffisamment solide pour qu'il puisse servir d'instrument à la Révolution québécoise. Mieux: pour qu'il puisse être le terreau dont sortirait huit ans plus tard un autre parti, qui allait à son tour mettre sur la table des questions dont on ne croyait pas en 1959 qu'il fallait les poser - sous peine de réprimande -: le Parti Québécois.

Sans l'esprit de synthèse de Georges-Émile Lapalme, sans les penseurs qu'il a su s'allier, sans le courant de pensée et d'action dont il allait permettre l'éclosion<sup>14</sup>, ni la Révolution Tranquille ni même l'existence du Parti Québécois, ni *a fortiori* celle de son mandat souverainiste, n'auraient pu être imaginées sous la forme que nous leur connaissons.

Si un individu seul ne peut pas faire l'Histoire, s'il lui faut reposer sur une organisation solide et sur la qualité de ceux et celles dont il s'entoure, si même, en définitive, un individu solitaire tentant de faire l'Histoire ne peut s'avérer être que le reflet de mouvements profonds de la société, dont il se fait le catalyseur, il faut qu'un esprit donne le "la" et, quitte à représenter en cela aussi le point focal de forces qui le dépassent, qu'il imprime une direction commune aux énergies conjuguées des individus qui composent cette société. Georges-Émile Lapalme tenta d'être cet homme-là en 1959, comme Daniel Johnson le tenta aussi un peu plus tard, mais avec moins de chance encore que Lapalme, Daniel Johnson, qui écrivait en 1965:

**"Opter pour la culture française, c'est donc poser en tout premier lieu un acte de foi:** de foi dans la permanence et le rayonnement de cette culture au Canada. Car si la culture française n'a pas d'avenir en notre pays, si elle doit éventuellement disparaître comme certains le prétendent, si elle condamne ceux qui en vivent à n'être jamais que des citoyens diminués, 'plafonnés', des citoyens de seconde zone, alors c'est une pure perte de temps et un effroyable gaspillage d'énergie que de poursuivre sa formation dans des institutions d'expression française.

**Opter pour la culture française, c'est plus encore qu'un acte de foi.** C'est un engagement. Un engagement à tout mettre en oeuvre pour que les Canadiens de l'une et l'autre communauté culturelle aient des chances égales de parvenir non seulement au succès matériel, *mais à l'épanouissement total de leur personnalité.*<sup>15</sup>

Contrairement aux autres provinces, la nôtre aspire à la souveraineté parce qu'elle est la gardienne d'une culture particulière. Il ne lui suffit plus aujourd'hui d'être maîtresse de sa langue, de ses écoles et de son droit civil; il faut encore qu'elle soit maîtresse de son économie, qu'elle puisse *l'organiser en fonction de cette culture particulière.*<sup>16"17</sup>

Mais revenons en 1959 et à Georges-Émile Lapalme, point focal de la Révolution Tranquille. Il lui fallait, donc, d'abord préparer l'outil qui servirait à réaliser le projet de réforme du Québec et de ses institutions, et c'est de cette préparation de l'outil qu'il parle d'abord, dans son exposé *Pour une politique*. Cette préparation, au moment de la rédaction, a déjà été en grande partie effectuée grâce à Lapalme lui-même. Mais il n'est plus chef du Parti Libéral depuis 1957, son mandat est maintenant de mettre en ordre le projet, de l'exprimer. *Ce projet, il commence à le décrire par deux chapitres portant sur la primauté de la culture.*

15 C'est nous qui soulignons.

16 Ibid. On notera 1) que chez Johnson, comme chez Lapalme, l'enrichissement collectif a un but: permettre la durée de notre culture, que l'économie doit être "organis[ée] en fonction de cette culture particulière" et non en vue d'un enrichissement collectif *en soi*, et 2) que la culture, pour Johnson, ne se résume pas à la langue.

17 Johnson, *op. cit.*, pp. 60 et 61.

13 *Ibid.*, p. 199.

14 Même si ces courants, comme nous le verrons, étaient destinés à être renversés au sein des Partis Libéral et Québécois...

Il intitule le premier de ces deux chapitres, l'exposé théorique: "Pour un autre miracle canadien-français", et il y dit:

"Plutôt que de passer aux problèmes économiques, éducationnels et autres, j'ai voulu me placer devant le grand fait qui est au centre de notre démocratie québécoise"<sup>18</sup>, avant de parler de

"... toute l'importance et tout l'essentiel du fait français au Canada et en particulier de son développement en profondeur."<sup>19</sup>

Il intitule son second chapitre sur la culture "La colline inspirée" et il y trace les grandes lignes d'une politique de développement et d'enracinement culturel:

"Le Parti Libéral, s'il veut être autre que ses prédécesseurs, doit être le restaurateur des valeurs existantes et le champion d'une rénovation totale axée sur 'le culte de la langue' *gardienne d'une culture dynamique et forte*<sup>20</sup>. Le jour où le pouvoir lui sera remis, le Parti Libéral aura un minimum de quatre ans devant lui. Ce sera suffisant pour établir les structures. Les résultats seront ensuite très lents<sup>21</sup>. Raison de plus pour procéder au plus tôt. L'effort à faire est gigantesque."<sup>22</sup>

Il ne s'agissait donc pas, pour Lapalme, de "laisser faire" en matière de culture: l'État devait intervenir en tant que représentant de la collectivité:

"Le Parlement de Québec, maître des lois, par conséquent observateur des traditions et coutumes qui donnent naissance aux lois, dispensateur du produit de la fiscalité, par conséquent distributeur de l'éducation fût-ce par voies indirectes, ordonnateur du territoire, par conséquent libre de créer des municipales, régulateur des droits et des obligations, par conséquent catalyseur des énergies créatrices, le Parlement, dis-je, était et est encore la plus haute autorité capable de mettre en opération le dénominateur commun 'd'une culture qui nous soit propre'."<sup>23</sup>

En un mot, ce que Georges-Émile Lapalme appelait de ses vœux, c'était la création d'un ministère des Affaires culturelles qui aurait constitué l'axe, le pivot, du gouvernement du Québec, rien de moins - puisque la culture est au cœur de notre

singularité -, le reste du programme visant d'abord à permettre le mieux-être des citoyens et à doter la société québécoise de la structure économique et financière qui lui aurait permis de financer son projet de renforcement et d'épanouissement culturels.

Ce que devait promouvoir ce ministère axe et pivot, Jean Lesage, devenu Premier Ministre, allait en 1961 tenter de le définir lors de la présentation en Chambre du projet de loi menant à la création du ministère des Affaires culturelles:

"(...) N'est-ce pas être un matérialiste terre à terre borné que de ne connaître de la science (et même des arts) que ce qui ne sert qu'à sa profession? (...) Les manifestations culturelles spontanées, nées de l'initiative d'intellectuels, d'écrivains, d'artistes, de savants, ont jusqu'ici apporté un contrepoids appréciable à la tendance quasi naturelle au matérialisme qui (...) existe dans tout être humain. Il faut que ces manifestations de l'esprit se continuent. (...) Ce gouvernement est non seulement justifié de protéger et de diffuser cette culture, mais il a une obligation morale d'y prendre une part considérable de responsabilité en instaurant les structures administratives qui s'imposent et en suscitant, à travers elles, le mouvement dynamique de l'expression culturelle canadienne-française."<sup>24</sup>

Le ministère une fois créé, monsieur Lapalme lui-même en sera nommé le premier titulaire.

La Révolution Tranquille semblait donc bel et bien s'affirmer comme étant d'abord et avant tout culturelle, le penseur du Parti Libéral étant placé aux commandes du ministère que lui-même avait appelé de ses vœux en affirmant qu'un Québec singulier n'a de sens que culturel, *par sa langue d'abord, mais pas seulement par elle*.

Daniel Johnson écrira, en 1965, dans *Égalité ou Indépendance*:

"Et une culture, ce n'est pas seulement une langue. C'est une philosophie de la vie. C'est une façon de voir et de penser avant d'être une façon de s'exprimer."<sup>25</sup>

Notre langue constitue le signe le plus visible d'une manière particulière de vivre sur ce continent, et de vivre tout court, mais il n'en est pas le seul. À travers une menace planant sur elle, c'est notre façon de penser, de vivre, différente, notre culture dans tous ses aspects, qui est menacée. Notre culture, dans son ensemble, a besoin que nous lui donnions les moyens de se développer et de rayonner tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières que lui ont dessinées l'Histoire.

La Loi sur le ministère des Affaires culturelles stipule, à l'article 2, portant sur les devoirs du ministre:

"Le ministre doit favoriser l'épanouissement des arts et des lettres au Québec et leur rayonnement à l'extérieur."<sup>26</sup>

18 Lapalme, *op. cit.*, p. 77.

19 *Ibid.*

20 C'est nous qui soulignons: la langue n'est donc pas, chez Lapalme, importante *en soi*, pas plus que chez Johnson; elle importe en tant que "gardienne", en tant que signe privilégié d'une culture dont la définition la déborde.

21 Nous reviendrons plus loin sur cette lenteur appréhendée par Lapalme, et à l'égard de laquelle nous tombons d'accord avec lui.

22 Lapalme, *op. cit.*, p. 88.

23 *Ibid.*, p. 87.

24 Cité par Jean-Paul L'Allier, ministre des Affaires culturelles, *Pour l'évolution de la politique culturelle / Document de travail*, mai 1976, pp. 10 et 11.

25 Johnson, *op. cit.*, p. 60.

26 Loi du ministère des Affaires culturelles, article 2, S.R. 1964, c. 57, a.2.

C'est donc bien dans un but de renforcement et d'expansion de notre culture - par opposition à la simple survie ou au vivotement - que le ministère des Affaires culturelles a été créé, avec la tâche de coordonner les efforts de la collectivité et de les supporter. Ce support est essentiel, notre faible démographie ne permettant pas de nous en remettre aux seules lois du marché, *et c'est pour fournir ce support que le MAC a été créé.*

L'homme à qui l'on doit la rédaction du plan de la Révolution Tranquille reçoit donc la responsabilité de mettre ce ministère en place et de lui donner son élan. Cet élan est lui-même culturel, il est porteur d'un message explicite: la vie a d'autres sens que seulement matérialiste. Jean Lesage, toujours dans son discours de présentation en Chambre de la Loi du ministère des Affaires culturelles, le dit clairement:

"Je demande la collaboration de tous les hommes de bonne volonté pour que le projet de loi qui est devant cette Chambre soit pour la Province un instrument de grandeur et que le ministère projeté des Affaires culturelles, qui sera en quelque sorte un ministère de la Civilisation canadienne-française, devienne le premier, le plus grand et le plus efficace serviteur du *fait français* en Amérique, c'est-à-dire, de l'âme de notre peuple."<sup>27</sup>

Or, jusqu'à ce jour, en 1990, ce grand ministère, après trente ans d'existence, est resté un avorton. Pourquoi? Qu'est-ce qui a déraillé?

Dès septembre 1964, Georges-Émile Lapalme démissionne, non seulement de son poste de ministre des Affaires culturelles, mais aussi, dégoûté, de son poste de député. Dans sa lettre de démission à Jean Lesage, il dit clairement que son ministère ne dispose pas, beaucoup s'en faut, des moyens qui lui permettraient de remplir le mandat sur lequel, pourtant, on avait semblé être d'accord:

"Ce droit de refuser il m'est accordé totalement et intégralement. Le droit d'accepter m'est refusé. (...) Je crois que le temps est venu de cesser d'user ce qui me reste d'énergie dans de la paperasse qui d'ailleurs traîne pendant des mois et des mois avant de revenir devant moi pour m'apprendre que j'ai travaillé pour rien."<sup>28</sup>

En 1964, une Commission d'enquête est instituée, portant sur l'enseignement des arts: la Commission Rioux.

En 1965, Pierre Laporte, ayant remplacé Georges-Émile Lapalme au ministère, fait rédiger un Livre blanc, énoncé de politique pour le MAC qui ne sera jamais rendu public ni déposé devant l'Assemblée Nationale. Pour l'essentiel, il ne sera jamais non plus, bien entendu, mis en application.

En 1976, le ministre Libéral Jean-Paul L'Allier publie un Livre vert: *Pour l'évolution de la politique culturelle.*

"(...) Le ministère des Affaires culturelles a quinze ans. Quinze ans de culture officielle pour le Québec. (...) Quinze ans de sauts, d'espoirs et de temps gris. Mais aussi et surtout quinze ans de travail dans des conditions difficiles et frustrantes (...)."<sup>29</sup>

Dans ce Livre vert, on passe en revue - entre autres choses - le sort qui, dix ans plus tôt, a été réservé aux recommandations du Livre blanc de Laporte et à celles du Rapport Rioux sur l'enseignement des arts:

"... Bon nombre de recommandations du Livre blanc de 1965 demeurent valables et méritent d'être suivies. Il en va de même d'ailleurs pour la pertinence des analyses et des recommandations du rapport Rioux."<sup>30</sup>

C'est assez dire que, suivies, ces analyses et recommandations ne l'avaient pas encore été en 1976:

"À l'époque, le Cabinet provincial lui-même a refusé, tel que présenté, le Livre blanc et ses recommandations. Après de nombreuses discussions, il semble que l'on ait demandé à Pierre Laporte d'y apporter plusieurs modifications importantes afin d'en faire un texte moins *nationaliste*."<sup>31</sup>

Mais, les Libéraux ayant perdu le pouvoir aux mains de l'Union Nationale avant que les modifications exigées aient pu être adoptées, le nouveau ministre des Affaires culturelles, Jean-Noël Tremblay, avait refusé d'admettre qu'il se soit agi d'autre chose que d'un simple document de travail et l'avait enterré...

Revenons en 1976. Voici l'objectif du ministère sous la gouverne de L'Allier, qui conclue ainsi son Livre vert:

"La culture québécoise n'est au fond rien d'autre que cette projection de nous, gens d'ici, à partir de ce que nous avons été et de ce que nous sommes, *jusqu'à ce que nous voulons être*.<sup>32</sup> Elle n'est ni meilleure ni moins bonne que celle des autres, elle est *nous*. (...) Pour qu'existent, grandissent et s'affirment cette conscience et ce respect de nous et des autres, pour que l'on sache qu'elle nous est essentielle, la culture québécoise doit être reconnue, acceptée, favorisée. Elle doit continuer de se créer parce qu'elle nous ressemble et nous réunit. Nous ne sommes là que pour y aider. (...) Le temps presse."<sup>33</sup>

Il faut donc...

"(...) *rénover* la politique culturelle du Québec et *multiplier*<sup>34</sup> les budgets qui lui sont consacrés. (...) L'action est urgente."<sup>35</sup>

27 Cité dans L'Allier, *op. cit.*, p. 13.

28 Cité par Adrien Gruslin, *Le théâtre et l'État au Québec*, VLB Éditeur, 1981, pp. 398 et 399.

29 L'Allier, *op. cit.*, p. 92.

30 *Ibid.*, p. 38.

31 *Ibid.*, p. 92.

32 C'est nous qui soulignons.

33 L'Allier, *op. cit.*, p. 221.

34 C'est nous qui soulignons.

35 L'Allier, *op. cit.*, p. 100.

Le Livre du Libéral L'Allier, formidable document de réflexion, disparaîtra pourtant à son tour dans les limbes, comme celui de Laporte, emporté par la victoire du Parti Québécois qui suivra de peu sa publication.

Les quinze premières années de l'existence du ministère sont donc marquées, à chaque extrémité, par les ministères - exceptionnels par les qualités de ces deux titulaires - de Lapalme et de L'Allier, le premier quittant sur un hurlement de rage et d'impuissance, le second sur un coup de canon dans le vide. Entre ces deux événements: "quinze ans de travail dans des conditions difficiles et frustrantes".

En 1976, Michel Tremblay écrit, dans *Sainte Carmen de la Main* "

" MAURICE

*Mais c'est pas à cause de tes nouvelles chansons que j'ai faite de l'argent, à soir! C'est juste parce que toé tu revenais! Parce que t'es-t-une grosse vedette sur la Main! T'aurais chanté les mêmes maudites niaiseries que d'habitude qu'y'aurait eu autant d'monde, dans le club, à soir, Carmen!*

CARMEN

*Au moins t'avoues que c'que j'ai chanté à soir c'tait pas des niaiseries.*

MAURICE

*C'tait d'autres sortes de niaiseries. Écoute-moé ben: j't'ai envoyée à Nashville pour que t'améliores ta technique, Carmen. J't'ai envoyée à Nashville pour que tu perfectionnes ta technique de yodle! Tout c'que j'te demande c'est d'être meilleure dans le yodle, tu m'entends! Pis tout ce qui m'a faite brailler quand j't'ai entendue, là-bas, c'est que t'étais meilleure dans les yodles! J'ai investi de l'argent pis du temps dans ta voix, Carmen, pis y faut que ta voix a rapporte!"<sup>36</sup>*

Le Parti Québécois, durant ses deux mandats, mettra l'accent sur la préservation de la langue, comme si elle constituait un *en-soi*, à protéger *en-soi*. Sur le plan d'une politique culturelle autre que linguistique, le seul document de quelque importance qui verra le jour, en 1980, est éminemment formaliste et n'aura guère de retombées concrètes - pas plus que le Livre blanc (un autre!) de 1978 -, il s'intitule *La juste part des créateurs*. D'une définition de la culture qui, jusque là, avait été essentiellement humaniste - quitte à priver cette culture de moyens -, on passe, sous le règne du PQ, à une définition industrielle, et le rôle de l'État de celui de "protecteur" à celui de gestionnaire. Il est difficile de lire sans effarement:

"Plus que toute autre *richesse naturelle* <sup>37</sup>, la création intellectuelle est indéfiniment renouvelable."<sup>38</sup>,

et, plus loin:

"Il faudrait mettre l'accent sur le respect de la personnalité des créateurs plutôt que sur la diffusion de leurs oeuvres"<sup>39</sup>,

cette seconde suggestion étant en contradiction flagrante avec les devoirs du ministre tels que décrits par la loi de 1964.

Sans avoir ouvertement défini de politique autre que *passéiste*<sup>40</sup>, le Parti Québécois, porté au pouvoir notamment par le soutien des artistes et des intellectuels, réduit la portée culturelle et philosophique des oeuvres produites au Québec, et la portée même de l'ensemble de la production culturelle qui est ramenée au niveau de la production des matières premières, des produits finis et des capitaux. Deux exemples. D'abord, une question qui relève de l'ontologie - quand on songe aux sommes dérisoires auxquelles il est fait référence<sup>41</sup>:

"Comment *gérer*<sup>42</sup> le développement culturel alors que les créateurs *échappent*<sup>43</sup> par essence à toute tentative de *normalisation*.<sup>44</sup>"<sup>45</sup>

Puis, en 1984, dans un énoncé de politique pour le théâtre, le titre de la mesure principale numéro 1 se lit:

"Consolidation des organismes les plus porteurs de viabilité, de stabilité et d'excellence aux plans artistique et administratif."<sup>46</sup>,

ce qui déjà n'est pas mal mais il est intéressant de noter que, quelques mois plus tôt, la même mesure, dans le document de travail interne, portait un titre encore plus évocateur:

"Priorité aux organismes les plus performants."

L'Art est désormais une industrie comme les autres.

L'essentiel de la contribution péquiste à l'évolution de la politique culturelle québécoise se résumera à la mise en vigueur de la décentralisation - mais décapitée - souhaitée par L'Allier, par la création des Conseils régionaux de la culture, sans que le Conseil de la culture qui devait chapeauter ceux-ci ne voie cependant le jour.

38 Gouvernement du Québec; développement culturel et scientifique, *La juste part des créateurs / Pour une amélioration du statut socio-économique des créateurs québécois*, Québec, 1980, p. 5.

39 *Ibid*, p. 17.

40 Le patrimoine, dans l'acception la plus étroite du terme.

41 En 1981-82, les subventions accordées par le MAC au secteur théâtre, concerné par cette citation, totalisaient 3,46 millions de dollars.

42 C'est nous qui soulignons.

43 *Ibid*.

44 *Ibid*.

45 Clément Richard, ministre des Affaires culturelles, *Rapport de la consultation des Affaires culturelles du Québec*, Québec, 1982, p. 422.

46 Ministère des Affaires culturelles, *La politique du théâtre au Québec*, Québec, 1984, p. 59.

36 Michel Tremblay, *Sainte Carmen de la Main*, Éditions Leméac, Montréal, 1976, p. 56.

37 C'est nous qui soulignons.

L'on verra, sous le gouvernement du Parti Québécois, les artistes être mis en demeure de justifier le maintien de leurs maigres subventions auprès de fonctionnaires du ministère des Affaires culturelles chargés de leur faire comprendre que chaque dollar dépensé pour leurs folies ne l'est pas pour le maintien d'un lit d'hôpital, à moins qu'il ne rapporte un dollar et un sou<sup>47</sup>. Si ce type de discours ne constituait pas nécessairement une grande nouveauté il était, en l'occurrence, particulièrement dur à avaler, servi par un gouvernement nationaliste se prétendant social-démocrate (le Parti Québécois ayant ses entrées à l'Internationale Socialiste), renvoyant dos à dos la santé publique et ce qui devrait être le fer de lance de son mandat: le soutien de la spécificité québécoise.<sup>48</sup>

*“Les deux questions que pose désormais notre temps à une société dans l'impasse: la création est-elle possible, la révolution est-elle possible, n'en font qu'une, qui concerne la renaissance d'une civilisation.”*

Albert Camus<sup>49</sup>

Ainsi, au retour au pouvoir des Libéraux, en 1985, la définition de la culture spécifique du Québec aura-t-elle été réduite à la seule langue, ce qui constitue un net recul par rapport aux positions de Lapalme, de Johnson, et par rapport à celles affichées par Lesage.

Une loi ne saurait à elle seule constituer une incitation suffisante pour donner le goût de parler une langue ni, *a fortiori*, pour adhérer à une culture. Une telle adhésion exige une raison intime. Il faut n'avoir pas le choix de parler cette langue, peut-être, mais pas par crainte d'être mis à l'amende, pas non plus nécessairement parce qu'elle est la seule que l'on connaisse, mais parce qu'elle est celle qui permet le mieux d'exprimer un rapport au monde et à la vie. La philosophie de “l'importance de la langue *en-soi*” est un peu courte: ce n'est pas la langue *en-soi* qui doit être défendue mais, à travers elle, la mémoire, la mémoire de nos prédécesseurs sur cette terre et ailleurs, dans nos mots. **Que cela nous plaise ou non, nous sommes les seuls dépositaires, responsables donc, de cette mémoire et de sa conservation,**

**comme nous sommes seuls responsables du sens que nous acceptons de donner à nos vies.** Bien entendu, cette mémoire n'est pas uniquement celle des francophones “de souche”, elle est celle de tous les citoyens et de toutes les citoyennes du Québec, dont les mémoires appartiennent au “fonds commun”. La Loi 101, en ceci qu'elle fut présentée comme constituant, à elle seule, le coeur unique et l'imprenable rempart de notre identité, incitait à une fâcheuse distorsion de la perspective culturelle du Québec: une unique loi, surtout coercitive, ne constitue pas une assise suffisante pour assurer la préservation ni le développement d'une culture, en ceci qu'elle coupe l'une de l'autre les notions de culture et de plaisir. Prétendre le contraire - ou le donner à penser - est fallacieux.

La Loi 101 était très vraisemblablement nécessaire à titre d'appui à une politique plus vaste mais - dans la mesure où elle représente en pratique *le geste le plus concret*, aux effets les plus tangibles, posé en appui à notre culture - elle a constitué et constitue toujours un danger en ceci qu'elle nous incite à placer nos espoirs dans une tentative de *seulement* quantifier notre culture alors que l'on aurait dû chercher - au moins autant - à la qualifier.

La “politique culturelle” du PQ était annoncée fort clairement - encore que par l'absurde - dès le premier programme du parti, publié en 1970 sous le titre de *La Solution*:<sup>50</sup> de chapitre premier qu'elle constituait en 1959 dans *Pour une politique* de Lapalme et dans le programme Libéral de 1960, la culture est en effet passée, dans *La Solution*, au troisième rang après, dans l'ordre, l'économie et la vie sociale<sup>51</sup>; et encore importe-t-il de remarquer que le chapitre qui lui est consacré, “Notre vie culturelle”, ne comporte qu'un mince quinze pages sur cent seize, qu'il couvre aussi bien le champ de l'éducation que celui des communications de masse et que *nulle part* il n'y est fait mention de ce que, dans une civilisation, on appelle l’“Art”.

En 1973, dans *Le Combat québécois*<sup>52</sup>, de Claude Morin: pas un mot sur la culture. En 1977, paraît *Le Petit Livre Rouge: citations de René Lévesque*; sur sept pages coiffées du titre “Identité”, on trouve une seule phrase de définition de cette identité à ne pas relever de l'évidence<sup>53</sup>, et encore cette définition réduit-elle à nouveau la culture à la seule langue:

“Au coeur de cette personnalité se trouve le fait que nous parlons français.”<sup>54</sup>

47 Encore en 1990, le même raisonnement est resservi aux artistes, et encore une fois là où l'on s'attendrait le moins à le voir surgir: dans l'hebdomadaire *Voir* de Montréal, dont le mandat est pourtant très largement culturel et qui a maintes fois apporté son appui à la cause, notamment, du financement des arts; l'extrait qui suit est bien entendu sorti de son contexte mais l'argumentation n'en reste pas moins éloquent... et courante: “(...) Des gens crèvent littéralement de faim, faut-il le rappeler, et n'ont pas de toit. Alors, l'Art, hein... Un peu d'humilité, s'il vous plaît.” [Jean Barbe, “Les curés du village”, dans *Voir*, vol. 4, # 4, 25 octobre 1990, p. 4.]

48 Dans *Histoire du Québec contemporain* [Linteau, Durocher, Robert et Ricard, Éditions Boréal Compact, Montréal, 1989, tome II, p. 797], chantant les louanges de l'État pour son support à la culture, on dit que, sous le PQ, “les crédits affectés au ministère des Affaires culturelles sont majorés du tiers en une seule année, pour approcher les cent millions en 1980-81, soit 0,56% des dépenses totales de l'État.” Ce que l'on oublie de préciser, c'est que: 1) le projet de L'Allier, avant l'arrivée au pouvoir du PQ, allait plus loin que tout ce que le PQ semble avoir jamais envisagé de faire; 2) en 1963-64, année de démission de G.É. Lapalme du MAC, ce pourcentage était de 0,60 [source: Adrien Gruslin, *Le théâtre et l'État au Québec*, VLB Éditeur, 1981, p. 90]; 3) cette augmentation de crédits correspond pour une part importante à une redéfinition du champ d'action des programmes du MAC, qui sont élargis.

49 *L'Homme révolté*, Éditions Gallimard, Paris, 1951, p. 325.

50 *La Solution/Le programme du Parti Québécois*, présenté par René Lévesque, Éditions du Jour, Montréal, 1970.

51 Laquelle recouvre les notions de politiques salariales et fiscales, de travail, d'habitation, de santé, de consumérisme, de milieu familial et d'enfance, et d'assistance sociale.

52 Claude Morin, *Le Combat québécois*, Éditions Boréal Express, Montréal, 1973.

53 Soit qu'elle est: géographique, bouleversante, en plein essor et menacée.

54 *Le Petit Livre Rouge/Citations de René Lévesque*, Éditions Héritage, 1977, p. 12.

Après cela, l'Indépendance est dite:

"possible économiquement, politiquement et humainement."<sup>55</sup>

Culturellement? Pas un mot.

"Québec souverain, cela signifie *d'abord*<sup>56</sup> la récupération complète et la propriété absolue des impôts que nous payons, avec le pouvoir d'affecter cette masse fiscale aux dépenses qui seront considérées, par nous seulement, comme prioritaires."<sup>57</sup>

Les titres des chapitres: Identité, Souveraineté, Histoire, Parti Québécois, De Gaulle, Référendum, Constitution, Association, Politique, Économie, Relations Étrangères, Crise d'octobre, Jeunesse, Général. Rien à dire sur la culture sauf, en page 82 (sur quatre-vingt-treize), que la force de la télé, au Québec, ce n'est pas le culturel mais les affaires publiques...

En 1990 encore, le programme du Parti Québécois, *La souveraineté. Pourquoi? Comment?*, définit toujours la spécificité québécoise en un seul mot: francophone. Sur vingt-huit questions-réponses sur le thème de la souveraineté, une seule s'approche (par accident?) du thème de la culture:

"Qu'advient-il [en cas de souveraineté] des organismes fédéraux comme Radio-Canada et l'Office national du film?"<sup>58</sup>

Si certains ministres Libéraux des Affaires culturelles, de 1960 à 1976, avaient au moins tenté de convaincre leurs chefs - sans y parvenir - de l'urgence de supporter et de promouvoir sérieusement la culture québécoise en tant que *penser le monde* et *penser la vie* uniques, ceux du PQ, de 1976 à 1985, auront défendu une politique - vide de sens - de langue à protéger (on se demande bien pourquoi, si tout le reste est sacrifié sur l'autel de la rentabilité) et de promotion des antennes; une politique de gestion sans âme, parfait exemple de l'esprit "politique d'administration accompagnée de chants patriotiques" que décriait Lapalme en 1959 dans l'énoncé de son projet.

Trop heureux de se voir libérés de la responsabilité de penser la culture, les ministres Libéraux des Affaires culturelles, après 1985, reprendront avec joie le discours du PQ: celui de la survivance en terre d'Amérique d'un concept désincarné, abstrait, reposant sur un sentimentalisme vide de sens parce qu'il ne s'appuie ni ne débouche sur aucune pensée, pas plus qu'il ne repose apparemment sur une philosophie.

C'est à dessein que nous disons "apparemment" car, à l'analyse, un pari philosophique apparaît qui gouverne bel et bien les actions du PQ, de sa fondation à 1990. Cette philosophie, c'est

celle même qui gouverne le Parti Libéral du Québec depuis 1960, depuis 1957, en fait, depuis l'évincement de Lapalme de la tête du Parti.

Ce ne peut pas avoir été "par hasard" que l'article premier du programme Libéral de 1960, aussi fondamental qu'il était, a pu n'être jamais sérieusement mis en application et, même, si l'on a pu le dénaturer, le réduire à une formule quasi vide de sens afin d'éviter de le voir un jour ressurgir: **contrairement à la croyance populaire à cet effet, la Révolution Tranquille n'a pas consisté en la mise en présence des valeurs constructives des Libéraux tentant de les affirmer à l'encontre de l'héritage rétrograde laissé par l'Union Nationale.** En fait, les vieilles certitudes de l'UN, incarnées par Duplessis, étaient condamnées à tomber un jour ou l'autre<sup>59</sup>; cette chute imminente, aussitôt que la personne de Duplessis - faisant office de catalyseur - aurait disparu, explique la rapidité d'adaptation d'un Daniel Johnson dans les années 60: le Québec et l'Union Nationale attendaient le départ de Duplessis pour se transformer, pas l'arrivée des Libéraux. Le grand apport de la Révolution Tranquille, ce devait être le développement culturel. Or si, depuis trente ans, la culture a connu le foisonnement que l'on sait, la plupart du temps malgré, voire contre, l'immobilisme des partis politiques et de l'État, c'est que la véritable Révolution Tranquille a eu lieu à l'intérieur de Parti Libéral lui-même et qu'elle a pris des allures de guerre intestine opposant les humanistes aux matérialistes.

*"Le monde de l'individualisme démocratique, avec son relativisme, son égoïsme, son seul goût de l'argent, sa passion de l'éphémère, son incapacité de distinguer le grand du petit correspond exactement à ce qu'il y a un siècle on aurait appelé nihilisme."*

François Ewald<sup>60</sup>

**L'évincement de Lapalme de la tête de son parti, puis le rejet de l'essentiel de son projet pour le ministère des Affaires culturelles qu'a traduit l'épithète de "la bégelle à Lapalme" ont constitué les signes de l'emprise grandissante, à l'intérieur du Parti Libéral, d'un groupe matérialiste sur celui d'idéalistes-humanistes, la victoire d'un mouvement nihiliste.**<sup>61</sup>

Cette victoire débouchera sur le soutien, par l'État, du développement d'une classe bourgeoise "nationale" comme le Québec n'en avait pas encore possédée.<sup>62</sup>

55 *Ibid*, p. 19.

56 C'est nous qui soulignons.

57 *Le Petit Livre Rouge...*, p. 20.

58 Service des communications du Parti Québécois, *La souveraineté. Pourquoi? Comment?*, Montréal, 1990, p. 30.

59 Voir, à ce sujet: *La Marche des Québécois 1945-1960*, de Jean-Louis Roy, Éditions Leméac, Montréal, 1976.

60 "Le Nihilisme/Histoire du mot", dans *Le Magazine littéraire*, Paris, numéro 279, juillet-août 1990, p. 20.

61 "... Pur mouvement qui vise à nier tout ce qui n'est pas lui-même.", Albert Camus, *op. cit.*, p. 268.

62 Voir Jorge Niosi, "La Bourgeoisie et ses choix politiques", dans *Le Québec en textes*, Boismenu, Mailhot et Rouillard, Éditions Boréal, Montréal, 1986, p. 261.

Le discours de cette "jeune" bourgeoisie qui a la haute main sur l'État au point de le considérer comme sa propriété privée, exclut tout ce qui n'est pas considéré comme rentable, c'est-à-dire *commerciallement* rentable.

L'*Histoire du Québec contemporain* conclut deux tomes d'histoire du Québec - mille cinq cent pages, quatre-vingt-dix chapitres - par trois chapitres portant sur la culture, le troisième étant intitulé "L'État et la culture" et commençant par ces mots:

"L'un des aspects majeurs de l'histoire culturelle récente est le rôle grandissant joué par l'État dans le soutien et l'encadrement des activités de production et de diffusion."<sup>63</sup>

Cette affirmation équivoque tend à entretenir une perception fantaisiste de la réalité<sup>64</sup>: si l'histoire culturelle récente, au Québec, présente un aspect majeur, c'est bien celui de s'être vue soutenir par les artistes eux-mêmes bien davantage, et à un rythme croissant bien plus rapidement, que de la part de l'État et même, parfois, contre lui.

De 1961 à 1986-87, l'État québécois qui, d'après Jean Lesage, nous l'avons vu,

"... est non seulement justifié de protéger et de diffuser cette culture, mais [qui] a une obligation morale d'y prendre une part considérable de responsabilité..."<sup>65</sup>,

l'État québécois n'a investi en moyenne, chaque année, qu'environ la moitié de un pour cent de son budget total dans la culture, "culture" étant entendu ici au sens le plus large du terme. Aucun véritable exposé politique n'étant jamais venu appuyer ce soutien parfois discrétionnaire, certaines époques ont vu se développer un malaise, chez de nombreux artistes et intellectuels se sentant soutenus à regret, du bout des lèvres, sans reconnaissance aucune de l'importance de ce qu'il y avait à soutenir.

Si la *masse* des investissements qu'effectue l'État québécois dans notre culture est dans quelque mesure que ce soit représentative de l'importance que la collectivité québécoise accorde à sa définition d'elle-même, on préfère ne pas chercher à évaluer ce que serait l'ordre de grandeur du budget du "ministère de la Civilisation canadienne-française" si l'investissement culturel n'était pas une priorité au Québec et si le Québec avait quelque spécificité que ce soit qui n'était pas culturelle.

63 *Histoire du Québec contemporain*, tome II, p.793.

64 Cette perception, pour fantaisiste qu'elle soit, n'en connaît pas moins un succès certain. Ainsi les représentants des associations du milieu théâtral se sont-ils entendu affirmer, lors d'une rencontre avec des "spécialistes" de la firme Samson / Bélair, Deloitte & Touche à laquelle le ministère des Affaires culturelles a commandé une étude sur le financement des arts: "Ne croyez-vous pas qu'il y ait trop d'artistes au Québec?" Cette façon de toujours considérer que l'État fait très amplement ce qu'il faut, avant même de se pencher sur la réalité (les "spécialistes" en question n'étaient même pas au courant de l'existence du Livre Vert de L'Allier...) est extrêmement révélatrice de la considération dans laquelle la pensée et l'art sont tenus au Québec.

65 Cité dans L'Allier, *op. cit.*, p. 11.

Le Gouvernement du Québec, en 1982-83, dépensait, par habitant, pour la culture, moins que celui d'Alberta ou de l'Île-du-Prince-Édouard, à peine davantage que ceux du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan<sup>66</sup>, cela sous un gouvernement souverainiste défendant hautement les couleurs de la spécificité irréductible de cette culture.

Il n'y a pourtant pas lieu, ici, de nous lancer dans un débat de chiffres, lequel exigerait la mise à plat d'une grande masse d'informations colligées dans une imposante et morose bibliographie dont la lecture serait déprimante - étant donné l'image qui s'en dégage de l'importance *réelle* que le Québec accorde à sa culture - même si le Québec n'avait pas l'audace, en tant que collectivité, de prétendre accorder quelque attention à l'expression de sa réalité et de ses aspirations.

Il n'est cependant pas exagéré d'affirmer que la Révolution Tranquille a été vidée de son contenu culturel par une classe d'affaires, laquelle ne voyait dans les "joueux de piano" - comme le disait déjà Duplessis - qu'un luxe inutile et même nuisible à la bonne marche des affaires, et qui a fait main basse sur l'État.

Ainsi, les artistes et intellectuels québécois, depuis trente ans, font-ils face à un gouvernement censé supporter leurs actions destinées à assurer la survie et le développement de notre culture, mais doivent-ils réaliser, génération après génération, que les valeurs défendues par cet État nient les leurs et font considérer leurs tentatives comme *insignifiantes*, d'autant plus que le caractère *nouveau riche* de la bourgeoisie québécoise la pousse à rechercher une culture *seyante* aux yeux de ses répondants étrangers, et que notre culture, quand bien même ce serait la leur et malgré le dynamisme dont elle fait preuve en dépit des circonstances, ne saurait en aucun cas les concerner, à moins qu'elle n'ait l'air de venir d'ailleurs...

Sur le plan de la politique culturelle, la Grande Noirceur n'a jamais fini.

Dans leurs combats, les artistes québécois ont, paradoxalement, souvent trouvé un appui plus fort à Ottawa qu'à Québec. Cet appui outaouais, particulièrement sous le Régime Trudeau, démontrait que, pour sa survie culturelle, le Québec avait besoin du régime fédéral. Avec l'aide que les différents gouvernements québécois ont apportée, par leur incurie, à cette thèse, la démonstration a été, et demeure, probante.

La Révolution Tranquille telle que nous l'avons définie (combat innommé entre nihilistes et humanistes) est, selon toute vraisemblance, achevée. Il importe à présent d'examiner les implications de cette victoire nihiliste dans le contexte québécois contemporain d'une soi-disant volonté de survie culturelle.

66 Féral, *op. cit.*, p. 114.

## 3

## ... RESTE À FAIRE

*“Le contraire du nihilisme, ce n’est pas l’optimisme, ce n’est pas l’enthousiasme, ce n’est pas le fanatisme. Le contraire du nihilisme, c’est l’amour et le courage.”*

André Comte-Sponville<sup>67</sup>

Pour des raisons tactiques évidentes, le Parti Libéral de 1957 s’est bien gardé de claironner ouvertement la victoire en son sein des nihilistes-matérialistes: le programme Libéral de 1960, officiellement idéaliste mais, dans les faits, éviscéré, allait servir de prétexte aux menées matérialistes. Il allait permettre, par ses promesses sociales-démocrates, de lier le sort de l’ensemble du Québec à celui de la bourgeoisie et - assez paradoxalement - à celui de la gauche de l’époque, que leur courte vue empêchait de voir l’évidence: à moyen terme, c’était l’existence même d’un Québec singulier qu’ils mettaient en péril en rejetant le projet de Lapalme.

Aucun gouvernement, aucun parti politique, depuis 1959, n’a jamais eu l’intention de réaliser l’essentiel de la révolution culturelle qui constituait le coeur de la Révolution Tranquille. Et la société québécoise - y compris de larges pans des milieux culturels - semble s’être fort bien accommodée de cet état de fait.

Même la langue n’a d’abord pas fait partie de la Révolution Tranquille: il a fallu attendre le minuscule Bill 63, puis l’étroit Bill 22 - qui entérinaient les acquis de l’anglophonie au Québec -, et encore faut-il se rappeler la vigueur des appels de la population qui furent nécessaires pour les voir apparaître. Sans les démonstrations populaires, il y a fort à parier que l’État québécois, “révolutionnaire tranquillement”, n’aurait même pas bougé au chapitre de la langue et que cet immobilisme n’aurait pas empêché les chefs politiques de continuer à parler des particularités du Québec dont rien, dans leurs actions réellement signifiantes, n’a jamais tenu compte. Les derniers hommes politiques importants à avoir tenté de définir et de supporter ces particularités l’ont fait en 1959 puis en 1976, mais beaucoup d’autres se sont gargarisés de leurs efforts, qu’ils prétendaient impressionnants.

Le départ de René Lévesque des rangs Libéraux en 1967 et la formation du Mouvement Souveraineté-Association n’ont en fait illustré qu’un schisme entre les tenants de deux stratégies, toutes deux matérialistes, toutes deux a-culturées.

*“Finalement, la société capitaliste et la société révolutionnaire n’en font qu’une dans la mesure où elles s’asservissent au même moyen, la production industrielle, et à la même promesse. Mais l’une fait sa promesse au nom de principes formels qu’elle est incapable d’incarner et qui sont niés par*

*Première Partie*

*le moyen qu’elle emploie. L’autre justifie sa prophétie au nom de la seule réalité et finit par mutiler la réalité. La société de la production est seulement productrice, non créatrice.”*

Albert Camus<sup>68</sup>

Le versant idéaliste-humaniste du PLQ ayant été - en 1967 - défait depuis longtemps, le schisme qui est advenu cette année-là dans ses rangs n’a laissé aucun esprit idéaliste ou humaniste se déverser dans les politiques du Parti Québécois tel qu’il a existé depuis sa fondation. Le programme de 1970 est l’expression très claire de cette absence, comme le dénuement actuel des artistes et des intellectuels ainsi que le sous-financement chronique et le sous-développement de l’ensemble de nos institutions culturelles sont le résultat de la totale victoire des matérialistes, survenue à la fin des années 50 à l’intérieur des partis et de l’État.

Albert Camus, dans *l’Homme révolté*, a démontré que la révolte, fondement de toute pensée et de toute création, est inimaginable sans l’intervention d’une transcendance, à moins de verser dans le nihilisme dont la forme extrême est le totalitarisme. De la révolte matérialiste, Camus - entre autres - a aussi montré qu’elle constitue une impossibilité dans les termes sans son pendant, le nihilisme, et qu’elle comporte nécessairement un objectif.

*“La révolution des principes tue Dieu dans la personne de son représentant. La révolution du XX<sup>e</sup> siècle tue ce qui reste de Dieu dans les principes eux-mêmes, et consacre le nihilisme historique. Quelles que soient ensuite les voies empruntées par ce nihilisme, dès l’instant où il veut créer dans le siècle, hors de toute règle morale, il bâtit le temple de César. Choisir l’histoire, et elle seule, c’est choisir le nihilisme contre les enseignements de la révolte elle-même. (...) La logique de l’histoire, à partir du moment où elle est acceptée totalement, la mène peu à peu, contre sa passion la plus haute, à mutiler l’homme de plus en plus, et à se transformer elle-même en crime objectif. Il n’est pas juste d’identifier les fins du fascisme et du communisme russe. (...) Mais il est juste (...) d’identifier leurs moyens avec le cynisme politique qu’ils ont puisé tous deux à la*

67 “Le nihilisme et son contraire”, dans *Le Magazine littéraire*, Paris, numéro 279, juillet-août 1990, p. 28.

68 Camus, *op. cit.*, pp. 325 et 326.

*même source, le nihilisme moral. (...) Les nihilistes, aujourd'hui, sont sur les trônes. Les pensées qui prétendent mener notre monde au nom de la révolution sont devenues en réalité des idéologies de consentement, non de révolte. Voilà pourquoi notre temps est celui des techniques privées et publiques d'anéantissement.*"  
Albert Camus<sup>69</sup>

Au Québec comme ailleurs, la révolution nihiliste, aussi *tranquille* qu'elle ait pu être, doit donc comporter un objectif, même si celui-ci était destiné à rester inconnu le plus longtemps possible.<sup>70</sup> Il faut, pour cerner la nature de cet objectif informulé et ensuite évaluer les moyens de l'éviter - si telle devait être notre intention -, répéter qu'avec la non-réalisation effective du principe fondateur du programme Libéral de 1960, c'est l'esprit même de la Révolution Tranquille qui a été évacué. Il faut ensuite nommer l'évidence, à savoir que les acquis de la Révolution Tranquille sous la forme que celle-ci a prise dans les faits, une fois évacué son sens, ne constituent des acquis que matériels et qu'aucun objectif transcendantal ne semble réunir ces acquis les uns aux autres. Le seul point commun à tous les objectifs rencontrés depuis trente ans peut être décrit ainsi: tous convergent vers l'enrichissement, ou les signes de l'enrichissement, individuel et collectif.

Cet enrichissement ne semble pas avoir d'autre objet que lui-même. En cela, il semblerait donc que la société québécoise se serait tout simplement américanisée. "Tout simplement"?

Il faut examiner ce que représente l'enrichissement individuel et collectif états-unien et le comparer à celui qui a été le nôtre depuis trente ans si nous voulons nommer les différences entre les deux, s'il en est, et si nous voulons, surtout, comparer les effets de l'enrichissement matériel aux USA et chez nous.

L'enrichissement individuel et collectif, aux États-Unis, a été le fruit d'une concertation de toutes les couches de la société: les États-Unis, historiquement, *devaient* s'enrichir pour être à même de remplir leurs devoirs calviniste et puritain: devenir le modèle culturel absolu de l'Occident. Un des pouvoirs les plus développés des Américains réside dans leur capacité à créer des images d'eux-mêmes puis à les exporter, des images qui font de la société américaine et de ses valeurs - individualistes -, aux yeux des autres peuples, les seules qu'il vaille la peine de joindre, d'embrasser au point de s'y fondre.

Ce pouvoir de séduction tendant à ramener le sens de la vie à lui seul et à ce qui le conforte, de nombreux intellectuels se sont penchés sur lui<sup>71</sup>. Voici comment, en 1980, Octavio Paz, dans *Une planète et quatre ou cinq mondes / Réflexions sur l'histoire contemporaine*, décrivait le fondement philosophique, culturel, des États-Unis:

"Qu'y a-t-il derrière cette énorme variété de produits et de biens qui s'offrent à notre vue avec une sorte d'impudicité généreuse? Richesse fascinante, c'est-à-dire trompeuse. (...) Je ne dis pas richesse trompeuse parce qu'elle serait irréaliste, mais parce que je me demande si une société peut vivre enfermée dans le cercle de la production et de la consommation, du travail et du plaisir. (...) Cette situation présente un trait unique, inexistant dans les autres nations. Et je renouvelle ma question: qu'y a-t-il derrière cette richesse? Je ne peux pas répondre: je ne trouve rien, il n'y a rien. Je m'explique: toutes les institutions nord-américaines<sup>72</sup>, la technique, la science, l'énergie, l'éducation, sont un moyen, un *pour...* La liberté, la démocratie, le travail, le génie inventif, la persévérance, la respect de la parole donnée, tout *sert*, tout est un moyen pour obtenir, mais quoi? Le bonheur dans cette vie, le salut dans l'autre, le bien, la vérité, la sagesse, l'amour? Les fins ultimes, celles qui comptent vraiment parce qu'elles donnent un sens à notre vie, n'apparaissent pas à l'horizon des États-Unis. Elles existent, bien sûr, mais elles relèvent du domaine privé. Les questions et les réponses sur la vie et son sens, la mort et l'autre vie, traditionnellement confisquées par les Églises et les États, étaient des sujets du domaine public. La grande nouveauté historique des États-Unis consiste à essayer de les restituer à la vie intime de chacun. (...) Contrairement à toutes les autres sociétés connues, la société nord-américaine<sup>73</sup> a été fondée pour permettre à ses citoyens de réaliser leurs desseins privés dans la paix et la liberté. *Le bien commun ne réside pas dans une finalité collective ou métahistorique, mais dans la coexistence harmonieuse des fins individuelles.*"<sup>74</sup> <sup>75</sup>

Dans la mesure où le développement et le rayonnement - même la simple survie - de la culture québécoise constituent justement des projets collectifs et métahistoriques (préservation de la langue, par exemple), ils sont donc radicalement irréconciliables avec le moteur même de la culture libéraliste des États-Unis.

69 *Op. cit.*, pp. 292 et 293.

70 Il ne nous appartient pas ici d'évaluer si le silence observé à l'égard de cet objectif relève de l'inconscience ou de la supercherie mais, dans un cas comme dans l'autre, le résultat auquel il tend risque d'être identique. Et il n'est pas impossible que ce résultat soit aujourd'hui très près d'être atteint.

71 C'est le cas, pour ne citer qu'un champ parmi d'autres où cette réflexion a été menée, de Catherine Clément et d'Elisabeth Boudinesco dans leurs articles parus dans le numéro du *Magazine littéraire* consacré à "Freud, un siècle de psychanalyse" et respectivement intitulés "Lacan, ou l'identité européenne" et "L'Amérique freudienne, 1906-1960", dans lesquels la première démontre que l'oeuvre de Lacan signifie fondamentalement un retour à la psychanalyse en tant que signe culturel qu'il importe de séparer de l'emploi exclusivement technique qu'en font les Américains et la seconde, donnant comme sous-titre éloquent à son article: "Les Américains ont envisagé la psychanalyse davantage comme une thérapeutique que comme un système de pensée." [*Le Magazine littéraire*, Paris, numéro 271, novembre 1989, pp. 54 et 58.]

72 "États-uniennes" (n.d.a.).

73 Ibid.

74 C'est nous qui soulignons.

75 Paz, *op. cit.*, pp. 41 à 43.

Un projet artistique est inimaginable en dehors de l'idée de transcendance.

"Si même le roman ne dit que la nostalgie, le désespoir, l'inachevé il crée encore la forme et le salut. Nommer le désespoir, c'est le dépasser. La littérature désespérée est une contradiction dans les termes."<sup>76</sup>

"Peut-on, éternellement, refuser l'injustice sans cesser de saluer la nature de l'homme et la beauté du monde? Notre réponse est oui. Cette morale, en même temps insoumise et fidèle, est en tout cas la seule à éclairer le chemin d'une révolution vraiment réaliste. En maintenant la beauté, nous préparons ce jour de renaissance où la civilisation mettra au centre de sa réflexion, loin des principes formels et des valeurs dégradées de l'histoire, cette vertu vivante qui fonde la commune dignité du monde et de l'homme (...)."<sup>77</sup>

On est en droit de s'interroger sur le résultat auquel peut nous mener la confrontation, chez nous, du rêve américain tel que décrit par Octavio Paz, d'une part, et de l'autre, de la volonté d'adhésion matérialiste à ce rêve américain qui semble avoir été le but effectif, souhaité, de la Révolution Tranquille telle qu'elle s'est déroulée, à ceci près toutefois - et cet aspect est essentiel à plus d'un titre - que le rêve américain s'est *étouffé*, au Québec, d'un courant social-démocrate, lequel a été rendu possible par son soutien à la fois par le Canada non-québécois et par le Québec, les deux partenaires s'appuyant l'un sur l'autre dans cette recherche de relative équité sociale.

Un Québec souverain trouvant un appui sans doute moins "explicite" chez ses anciens partenaires canadiens-anglais continuerait-il à supporter, seul, un tel courant social-démocrate, surtout s'il entreprenait, encore une fois, de faire la démonstration, adressée au Modèle états-unien, de sa capacité d'être un habile gérant? Est-il bien certain que ce courant social-démocrate résisterait à une intégration encore plus poussée des économies "canadienne et québécoise" dans l'"états-unienne", advenant le cas où les deux premières s'affaibliraient mutuellement dans leur séparation, où les défenseurs de ce courant à Ottawa verraient leur influence *a mare usque ad mare* décroître et où, surtout, le Québec continuerait à suivre le chemin qu'il suit depuis trente ans: l'alignement sur les valeurs américaines?

Surtout: si l'enrichissement matériel du Québec, à l'analyse, devait, en définitive, apparaître comme le seul objectif collectif réel, il faudrait bien oser affirmer que ce courant social-démocrate, en tant qu'il représente un obstacle sur la route de l'enrichissement, peut être évincé, et ses acquis effacés, en échange de la promesse d'un enrichissement plus important après leur abandon. On arriverait alors à la conclusion que la Révolution Tranquille telle qu'elle s'est déroulée n'était qu'une parenthèse, une phase transitoire sur la route de ce résultat que nous cherchons à définir. "La bonne gérance" du PQ au cours

de la crise des années 80 et les resserrements de ceinture des Libéraux revenus au pouvoir laissent entrevoir l'éventualité de tels abandons du courant social-démocrate déclaré contre-productif.<sup>78</sup>

L'évacuation du fondement culturel du programme de Lapalme - en tout cas: sa réduction à la seule langue - s'était avérée nécessaire pour mener "à bien" une réforme exclusivement matérialiste de la société québécoise, laquelle réforme se prétendait sociale-démocrate mais n'aurait, sous cet aspect, été que transitoire. Gardons l'enrichissement et enlevons la culture et la social-démocratie; quel portrait du Québec obtenons-nous? Celui d'une société alignée sur le modèle américain, lequel rejette, par nature, des notions aussi historiques - donc rétrogrades - que le nationalisme et la souveraineté culturelle, mais surtout celle de la singularité d'un groupe culturel par rapport aux autres.

Comment expliquer que la collectivité québécoise, en tant qu'elle se considère singulière, ait pu croire que, par son enrichissement matériel, *et rien que par lui*, elle arriverait un jour à survivre dans les valeurs fondatrices de l'Empire Américain? On ne le peut qu'à la condition de sombrer dans une profonde fantasmagorie, mais c'est pourtant bien dans ce rêve éveillé que trempe depuis plus de trente ans le Québec: croire - et faire croire - que l'enrichissement matériel individuel et collectif équivaut à un réel enrichissement collectif, alors même que pour parvenir à cet enrichissement individuel et collectif, supplice de Tantale, carotte sans cesse renouvelée et perpétuellement insatisfaisante, il faut renoncer à ce qui justement fait la force de l'individu et de la collectivité à laquelle il appartient: sa spécificité, et sans pouvoir être légitimé d'espérer atteindre au remplacement des "vieilles" valeurs tant qu'elles n'auront pas été totalement abdiquées, puisqu'à la condition de renoncer à sa spécificité collective seulement les membres du groupe québécois pourront-ils enfin obtenir de l'Empire les valeurs "neuves" qui lui sont propres: la responsabilité et la morale a-historiques.

Le résultat auquel a tendu et tend toujours la Révolution Tranquille éviscérée, cet objectif innommé, visé, que nous évoquions plus haut et qu'il n'est pas exclu que nous soyons sur le point d'atteindre, c'est: la préparation du Québec en vue de son intégration, aux meilleures conditions possibles, le jour où nous déciderons de nous assimiler aux USA. L'entreprise économique actuelle consisterait donc, en prévision de ce jour, à faire monter les enchères le plus possible.

78 Les classe d'affaire occidentales se sont beaucoup réjouies, depuis deux ans, de l'effondrement de la zone d'influence soviétique. Elle interprètent sans nuance le cours des événements comme s'ils n'existaient pas d'autre explication possible à ce qui se passe à l'Est que celle de la victoire du Capitalisme sur le Communisme, le Capitalisme se voulant plus "naturel" que son ennemi désormais moribond. Une telle autre explication existe pourtant: le Communisme s'est effondré parce qu'il ramenait les humains à l'état d'être exclusivement économiques. Si cette seconde hypothèse devait s'avérer juste, le triomphalisme occidental, qui vient de repartir au galop comme à ses plus belles heures du développement sauvage du XIX<sup>e</sup> siècle - oubliant tout des raisons qui ont poussé certains peuples vers le Communisme - et qui, lui aussi, tend à ne faire de l'être humain qu'un consommateur, un producteur ou un alliage des deux, se réserve de puissantes déconvenues dans les années à venir.

76 Camus, *op. cit.*, note 1, p. 314.

77 *Ibid.*, pp. 330 et 331.

Ainsi l'enrichissement individuel et collectif d'après le modèle américain constitue-t-il, en l'absence d'un projet culturel, le résultat tout autant que la cause sans cesse plus performante de la disparition des traits distinctifs qui permettent l'emploi d'une notion collective comme celle de "Québec", si ce n'est pour décrire une simple unité administrative.

Dans les conditions culturelles, géo-politiques et économiques qui constituent l'environnement du Québec, il est fallacieux de prétendre comparer notre soi-disant *nécessaire* besoin de rapprochement en direction des USA avec le courant intégrateur qui se développe en Europe Occidentale: l'Europe est pluriculturelle et multipolaire, aussi bien politiquement, économiquement que culturellement; la situation européenne présente peu de points communs avec celle qui est la nôtre.<sup>80</sup> Les dangers que présente la fascination universelle à l'endroit des valeurs états-uniennes sont sans commune mesure dans leurs effets en France et à Taiwan, par exemple, et au Québec. À cet égard, la fameuse prédiction de Toynbee a causé de graves dommages.

Dans la page des lecteurs de l'édition du 26 juin 1990 du *Globe & Mail* de Toronto, un professeur d'université posait, en gros, la question suivante:

"Puisque la langue de la technologie est l'anglais, et puisque la technologie est la clé de la productivité, donc de l'enrichissement, quelle mouche peut bien piquer les Québécois de vouloir à tout prix rester accrochés à leur langue qui est rétrograde et qui, par là même, constitue un frein à l'enrichissement?"

Dans une opinion parue dans l'édition de *Maclean's* du 25 juin 1990, Allan Fotheringham fait référence à

"l'insondable devinette cachée dans l'énigme" que constituent le Québec et ses aspirations.

79 "Morale de l'histoire" n'étant pas, ici, entendu au sens marxiste.

80 Étrangement, les apôtres des Grands Ensembles, dont l'avènement serait "inévitabile" selon eux, demeurent singulièrement muets à propos de l'effondrement de la zone d'influence soviétique et même de la désagrégation de l'Union Soviétique elle-même. Quand l'URSS se morcelle c'est normal, mais que l'on résiste à l'idée des grands ensembles obligatoires et l'on est un rétrograde...

Pour qui veut épouser le rêve américain, il ne peut y avoir qu'une seule langue: l'anglais, et qu'une seule culture: celle de l'individualisme fondateur, en dehors de toute morale de l'histoire.<sup>79</sup>

**Le rêve américain dominant des Québécois et Québécoises - largement réalisé, selon Merryl-Lynch - et leur volonté de survivre dans une culture distincte sont irréconciliables.**

---

## Seconde Partie

Ces deux textes renvoient directement au célèbre

"What does Quebec want?"

d'antan, et nous estimons le monde extérieur aussi justifié de s'interroger sur les aspirations réelles des Québécois et Québécoises, que les premiers concernés devraient l'être de se poser cette question à eux-mêmes: que voulons-nous?

Comment blâmer les Canadiens-anglais de ne pas comprendre ce que nous entendons par "société distincte" alors que, depuis trente ans, il n'est pas une seule pirouette imaginable que nous n'ayons exécutée, plutôt dix fois qu'une, pour éviter d'avoir à définir ce concept - ou ses multiples cousins, successivement apparus puis évanouis au fil des ans - à nos propres yeux? Comment, dans ces conditions, s'étonner de ce que l'on puisse décrire le Québec comme:

"Une sorte de frère différent [dans la famille canadienne]. (...) Nous aurons simplement à tenir compte de ce que, si nous donnons un dîner, il est probable qu'il s'y présentera en costume de bain"<sup>81</sup>

L'image est, hélas!, exacte: le frérot qui se présente à table, pour une réception, en costume de bain, a des chances de souffrir de troubles du comportement. Parmi ceux-ci, un analyste n'excluerait peut-être pas d'emblée la schizophrénie, que le *Robert* définit ainsi:

"Psychose caractérisée par une désagrégation psychique (ambivalence des pensées, des sentiments, conduite paradoxale), la perte de contact avec la réalité, le repli sur soi",

symptômes qui décrivent assez justement les lignes de force de la politique "culturelle" québécoise depuis 1960, que nous croyons dues à une fuite éperdue devant le réel afin de pouvoir nous consacrer *corps et âme* à la poursuite de la richesse pour elle-même, afin de tenter de réaliser un rêve qui ne peut, à

---

81 *Macleans*, édition du 2 juillet 1990, p. 53.

terme, déboucher que sur la désagrégation de notre personnalité psychique, laquelle désagrégation semble déjà amorcée.

Si la Révolution Tranquille, une fois décérébrée, n'avait plus pour objet que l'enrichissement matériel, sans pensée, sans projet, d'un groupe dont la seule spécificité en tant que groupe est de ne pas parler la même langue que ses voisins mais de dire les mêmes choses qu'eux avec un *charming accent* et des airs de vieille France folklorique, il n'y a aucune justification pour le Québec à faire tout le tapage politique qu'il fait depuis plus de vingt ans.

La simple honnêteté et l'intérêt bien compris, si vraiment nous sommes totalement alignés sur les États-Unis par toutes les valeurs qui sont devenues les nôtres, devraient nous faire rejeter cette dépouille qu'est devenue la langue d'un empire "déchu", pour adopter celle des maîtres absolus que nous reconnaissons dans nos voisins du Sud.<sup>82</sup> Il n'est justifiable d'accorder à la langue une importance prépondérante dans une société que dans la mesure où cette langue est le signe d'une distinction qui déborde sa simple spécificité.

L'appui incompréhensible - autrement que managerialement - du Québec à l'Accord de libre-échange, et le sondage de *Maclean's* montrant que vingt pour cent des Québécoises et Québécois interrogés favorisent l'entrée du Québec dans l'Union Américaine, sont fort éloquentes: la fuite devant la définition, la défense et la promotion véritables d'une culture francophone en Amérique du Nord dans les années 60, la réduction de cette culture au seul facteur linguistique dans les années 70 et 80, alliées à une poursuite essentiellement matérialiste de l'enrichissement qui fait du mode de vie états-unien, en tant qu'image d'Épinal, la seule référence que l'on parvienne à imaginer, tous ces facteurs sont en train de vider la singularité québécoise de tout contenu.

Si nous poursuivons sur l'actuelle lancée - et il n'est pas impossible qu'il soit d'ores et déjà trop tard pour en changer -, notre culture et notre langue sont probablement vouées à disparaître rapidement ou, dans le meilleur des cas, à se transformer en un folklore inapte à faire concurrence à Donald Duck, même auprès des adultes.

Sur le plan des rapports entre voisins de forces inégales, la fable du pot de fer et du pot de terre de Jean de Lafontaine devrait être remise à l'étude. Mais n'est-ce pas en demander beaucoup, dans un pays qui prétend se définir par sa spécificité culturelle, mais où l'on peut écrire - pour s'en montrer fier! -, en 1990:

"Claude Ryan, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, président du comité ministériel permanent sur les affaires sociales et la culture (...) n'a jamais lu un roman. 'Il ne comprend pas qu'on puisse s'intéresser à ça', dit son fils Paul. Il ne va jamais au concert, ni au théâtre, ni au cinéma. Le baseball est son seul et unique péché."<sup>84</sup>

Loin de nous l'idée de faire porter au seul Honorable Ryan tout l'odieux de son mépris pour la culture, puisque ce mépris paraît être largement partagé par l'ensemble de la classe politique québécoise, tous partis confondus. Il ne serait besoin que de songer à l'absence pour ainsi dire totale des femmes et des hommes politiques "au concert, au théâtre, et au cinéma" mais aussi dans les galeries d'art et les musées - sauf à l'occasion des cocktails - pour nous sentir pleinement justifiés d'interroger le sens de leurs paroles lorsqu'ils se prononcent sur *la société distincte* et *la souveraineté culturelle*; que savent-ils de cette culture qu'ils prétendent défendre, si ce n'est la langue, et encore?

Le pari symbolique auquel les Québécois se sont livrés en acceptant de réduire leur culture à la seule langue qu'ils parlent pour ainsi avoir les mains libres afin de s'enrichir et de s'américaniser pourrait bien causer leur perte à une vitesse foudroyante - en termes historiques -, dans la mesure où ils se sont alors convaincus de ce que, puisque leur culture n'est qu'une seule chose, fort audible et lisible, fort aisément qualifiable et, surtout, quantifiable (la langue), il suffisait de compter les occasions de la récurrence de son emploi pour s'assurer de ce qu'ils vivent toujours - et fort bien, ma foi - en tant que groupe distinct.<sup>85</sup>

Le jour où quelque économiste particulièrement pointilleux sur la cohérence ressortira les chiffres montrant noir sur blanc que la langue française nécessite, comparativement à l'émission d'un message identique en anglais, de neuf à douze pour cent plus de signes et qu'en conséquence nos ordinateurs doivent disposer d'une mémoire dix pour cent plus puissante que ceux de Toronto pour stocker la même information, que nos compagnies ont besoin de onze classeurs alors que nos concurrents de Vancouver, à dimensions égales, n'en ont besoin que de dix - sans parler des frais de traduction -, si nos seules valeurs sont restées comptables et si notre culture ne tient qu'à la langue, entendant d'ici les questions qui se poseront sur la viabilité économique de notre "singularité", il est facile d'imaginer les réponses érudites qui leur seront apportées pour justifier l'abandon, vraisemblablement d'abord par laminage, de la langue française. Qu'est-ce qui justifiera, alors, *a posteriori*, la souveraineté à laquelle le Québec aura accédé ou la superstructure dont il aura si péniblement négocié l'élaboration?

Si le *Speak White* de Michèle Lalonde exprime fort éloquentement qu'une langue, à elle seule, ne suffit pas à résumer une culture, qu'elle est seulement le signe d'un rapport au monde, le *Moi plus chanter en créole* de Robert Charlebois dit très clairement quant à lui que si la culture n'est que la langue, autant s'assimiler, ainsi que nous l'ont chanté à leur façon les tenants québécois du libre-échange:

"Moi plus chanter en créole.  
Pays trop petit pour gagner sa vie."

84 *L'actualité*, Vol. 15, no 10, 15 juin 1990, pp. 36 et 37.

85 Certains passages du mémoire déposé devant cette Commission par le Conseil du Patronat du Québec constituent un exemple frappant - et navrant - de cette approche.

82 Nous devrions aussi songer sérieusement à nous mettre au japonais.

83 Édition du 25 juin 1990.

En misant toutes ses cartes sur la viabilité économique, le Québec de la Révolution Tranquille s'est joué le même tour que le capitaine du Titanic fonçant à toute vapeur dans un champ de banquises, convaincu qu'il était de l'insubmersibilité de son bâtiment. Ce n'est pas vraiment une banquise qui a coulé le Titanic, mais l'aveuglement de son capitaine, convaincu qu'il était d'être protégé contre toute les éventualités au point de se mettre à planer dans des sphères idylliques.

Le fédéralisme renouvelé et superstructurel des Libéraux du Québec, ni le nationalisme du Parti Québécois tel qu'il s'est défini jusqu'à maintenant, ne changeront rien d'important à cet aboutissement sans l'élaboration immédiate d'une politique culturelle vigoureuse et sa mise en application sur-le-champ.

Cette politique culturelle n'est pas rendue nécessaire seulement par l'actuel sous-financement chronique des arts au Québec mais surtout par le signe que constitue l'absence d'une telle politique, signe d'un néant moral qui sape nos prétentions à la durée culturelle: l'argent n'a pas d'odeur, mais s'il a une langue en Amérique, il ne parle la nôtre que les week-ends.

Si les Québécois devaient décider de rester francophones, ce qu'il faudrait au Québec, et de toute urgence encore une fois, ce serait un ou une titulaire du ministère des Affaires culturelles ayant le goût de mettre une fois pour toutes ce ministère au monde, ayant une stature de Premier Ministre<sup>86</sup>, et ayant préalablement négocié avec son parti les outils nécessaires pour relancer la Révolution Tranquille là où elle a été abandonnée pour la culture: au début.

Le plus grand danger qui menace notre culture n'est pas, en soi, le manque d'argent, même s'il est catastrophique. Ce n'est pas non plus l'absence de tout projet de politique culturelle pendant trente ans, même si cette absence est aberrante. Le plus grand danger qui menace la culture québécoise c'est le mépris quasi unanime dont la culture québécoise est l'objet depuis trente ans de la part, entre autres, des classes politique et financière.

Dans l'état actuel de son projet collectif, l'accession du Québec à la souveraineté aurait de fortes chances de signifier une accélération radicale du processus de son assimilation à la culture états-unienne.

Si c'est uniquement de bien gagner sa vie, qui importe, il faut cesser de tergiverser, nous aligner ouvertement sur les maîtres et cesser d'hypothéquer notre avenir économique en misant sur une langue "rétrograde".

*"Je dois me demander comment, en si peu de temps, une culture que des anthropologues américains qualifiaient d'authentique et de riche est devenue apocryphe (spurious) et pauvre (thin). Cet aplatissement qui s'accompagne d'une euphorie béate devant l'enrichissement de quelques-*

*uns est un exemple d'une situation générale. L'annihilation de l'espérance est aussi douce et aussi molle que le sont la technologie et l'idéologie."*

Marcel Rioux <sup>87</sup>

**Malgré les risques** - non pas économiques mais culturels - que cette option présente, **trois raisons fondamentales justifient selon nous de faire l'Indépendance du Québec:**

1) **Le Québec**, entité culturelle, après avoir été conquis, abandonné et forcé de s'associer avec les conquérants - dans le but, exposé par Durham, de l'amener à l'assimilation<sup>88</sup> - **doit pour la première fois de son histoire poser un geste collectif et positif d'affirmation et d'affranchissement.** Un tel geste est essentiel dans la vie de l'individu mais tout autant dans la vie des collectivités; se défilier devant cette étape cruciale entraîne des conséquences morbides profondes.

2) **Le Québec doit se donner pleine autorité sur le maintien et le développement de sa culture**, laquelle n'est pas que linguistique mais aussi sociale, artistique et politique. Pour l'heure, à force de courir à la survie, la culture québécoise peut être résumée par trois mots: peur, ressentiment et méfiance. Il importe de creuser ces trois attitudes collectives, d'en tirer les racines au grand jour et d'exprimer de leurs sources les conséquences qui s'imposeront pour l'avenir de notre communauté parmi celles du vingt-et-unième siècle.

Il importe aussi de souligner, pour ce qui est du ressentiment, que ce ne sont plus "les maudits Anglais" qui peuvent être tenus pour premiers responsables du danger qui menace actuellement notre survie culturelle, mais nos propres élites, qui se sont hissées en place avec les encouragements du Québec entier et qui semblent se balancer éperdument de l'avenir commun du moment qu'elles touchent leurs rentes.

3) Le Canada-Anglais et le Québec risquent de se pousser mutuellement vers les États-Unis. Il faut, dans la mesure où le Québec décidera de se perpétuer, le décrocher de l'ensemble canadien, ce qui signifie lui donner pleine juridiction sur tous les leviers nécessaires à la maîtrise de sa culture singulière, **dans la mesure seulement où le Québec a l'intention d'utiliser ces leviers, et non de les laisser dormir.**

Rappelons les paroles prononcées par le Président américain Taft en 1912, dont rien ne permet de penser qu'elles ne représentent plus l'état d'esprit des locataires de la Maison-Blanche:

"The day is not far distant when three Stars and Stripes at three equidistant points will mark our territory: one at the

<sup>87</sup> *Un peuple dans le siècle*, Éditions Boréal, Montréal, 1990, p. 197.

<sup>88</sup> Le temps ne fait pas grand-chose à l'affaire, ainsi que nous le rappelle avec beaucoup d'à-propos la lettre adressée par F.D. Roosevelt à Mackenzie King et citée par Jean-François Lisée dans *Dans l'oeil de l'aigle* [Éditions Boréal, Montréal, 1990, p. 22].

<sup>86</sup> "... Un homme de culture doublé d'un organisateur", écrivait Lapalme en 1959 [op. cit., p. 95].

North Pole, another at the Panama Canal, and the third at the South Pole. The whole hemisphere will be ours in fact as, by virtue of our superiority of race, it already is ours morally.”<sup>89</sup>

Si le Président Reagan considérait l'Amérique Centrale comme la cour arrière des États-Unis, il faut en déduire qu'il pensait au Canada comme à leur façade. Le Canada actuel n'est pas viable pour un Québec qui serait arrivé à reconnaître sa culture et à accepter les conséquences dont sa nature culturelle est porteuse, dans la mesure où le Canada, culturellement paralysé par son anglophonie, finit par sembler reposer sur les principes de l'acculturation, antichambre, oui, et paisible, de l'Empire américain.

Octavio Paz définit le grand paradoxe américain comme l'opposition entre l'individualisme qui fait sa force et son désir impérial. Le Canada, qui n'est pas en position d'exercer - ou de rêver à exercer... - une hégémonie, est présentement le rêve américain incarné, réussi, sans contradiction; il est l'aune à laquelle nos voisins du Sud peuvent mesurer l'ennui qui se dégage d'un rêve réalisé sans contradiction, aussi attachant soit-il.

Lorsque les Québécois sont taxés de folie parce qu'ils souhaitent quitter - ou prétendent souhaiter quitter - la grande paix et l'extraordinaire réussite du multiculturalisme canadien, c'est le rêve américain finalement incarné qu'on les accuse de vouloir saborder: ce retrait en marge de l'Histoire que les Américains eux-même n'arrivent pas à supporter de vivre mais qu'il leur plaît de contempler par-delà le long enclos ajouré qui nous sépare d'eux.

Il est peut-être envisageable pour le Québec, s'il a l'intention de survivre, d'être le coup de tonnerre qui sortira le Canada de son rêve béat pour lui donner le goût de la danse.

Quoi qu'il en soit de l'avenir de ses relations avec le Canada, le Québec doit se concentrer sur l'établissement de liens, d'abord culturels, avec des alliés de par le monde qui lui apporteront des

points de vue sur la vie qui ne lui parviennent à l'heure actuelle que déjà digérés par d'autres cultures - européennes ou états-uniènes.

Le peuple québécois doit trouver sa place parmi les siens: au milieu des nations de moyenne importance, en tant que conciliateur, en tant que nation industrielle *relativement* non-dominante.

Si notre Gouvernement n'a pas l'intention de se mettre immédiatement à la "tâche herculéenne" décrite par Lapalme il y a plus de trente ans, à savoir: mener à terme notre révolution culturelle, à l'égard de laquelle le développement économique ne saurait être qu'un outil, et compte tenu des législations sur l'immigration actuellement en vigueur dans la plupart des états développés, il est de son devoir d'au moins négocier avec la France un traité qui permettra aux Québécoises et aux Québécois qui le désirent d'aller y vivre pour tenter de maintenir un peu plus longtemps, si possible, et de diffuser en terre fertile, s'il se peut, un projet de civilisation qui aura été échangé contre des lave-vaisselles avant d'être noyé dedans.

Quelle que doive être, en définitive, la décision qui sera prise à l'égard des propositions qui sont présentées ici, un fait essentiel demeure: pour le bien de leur santé psychique collective, les Québécois et Québécoises doivent cesser de se leurrer à l'égard de leur culture:

- 1) Le Québec n'a jamais défini sa culture autrement que par des tautologies telle: "La preuve qu'il y a réellement une culture québécoise, c'est qu'elle existe".
- 2) Le Québec n'a jamais réalisé d'investissements massifs dans sa culture.
- 3) Le Québec s'est toujours fait accroire, au mépris des faits, que de tels investissements étaient une réalité.
- 4) Toute appartenance à une culture est un combat. Renoncer aux risques encourus du fait de l'appartenance à une culture, c'est renoncer à cette culture elle-même.

<sup>89</sup> Cité par Karl Grossman, dans *Nicaragua: America's new Vietnam?*, The Permanent Press, New York, p. 69, 1984.

# 4

## UN AVENIR ?

---

*“Quant à moi, c’est à cause d’une certaine fidélité envers tous ceux et celles qui ont bâti ce pays et qui y ont duré et, à coup sûr, pour essayer de contrer tous ceux qui sont en train de le vendre au plus offrant, fût-ce au pays le plus endetté du monde, que je continue, malgré tout, de vouloir espérer.”*

Marcel Rioux<sup>90</sup>

La primauté du discours économiste, prétendue inquestionnable par ses promoteurs, doit recevoir une réponse:

1) Le développement économique est un outil destiné à permettre de se doter des moyens de remplir une tâche. Au Québec, cette tâche à assurer est la survie de notre mémoire ancestrale et l’établissement d’une société

ouverte sur le monde dans toute sa complexité et toute sa variété, par opposition à une société préoccupée avant tout de plaire aux grands modèles: France, USA, Grande-Bretagne.

2) Le développement économique du Québec a été rendu possible par la mise en branle de la Révolution Tranquille, soutenue par l'ensemble de la société. Le but de cette révolution n'était pas de permettre à quelques individus de s'emparer du projet collectif et de déclarer la partie finie quand eux seraient parvenus à profiter à fond des avantages qui leur étaient consentis, ni de leur permettre de décréter que le seul but autrefois fixé avait été celui de leur réussite, à eux et rien qu'à eux, en vertu de quelque supériorité supposée.

Les victoires remportées par quelques-uns supportés par tous doivent profiter à la collectivité entière.

3) Il faut de toute urgence mettre en branle la seconde phase de la Révolution Tranquille, axée sur deux aspects fondamentaux de notre vie collective: justice sociale et culture.

4) Il faut mener à bien l'Indépendance du Québec, non par rejet du Canada mais pour nous permettre d'avoir un accès direct sur le monde, et pour nous forcer à multiplier nos interlocuteurs non plus seulement en fonction de leur force ou de leur domination sur nous.

Ce document n'est pas indiqué pour exposer dans le détail ce que devrait être le contenu de la Phase II de la Révolution Tranquille. Qu'il suffise de dire qu'elle devrait être, pour le Québec, ce qu'a été le défi lancé aux Américains par John F. Kennedy - un homme sur la Lune avant la fin de la décennie -, et qu'elle aurait à rencontrer deux objectifs primordiaux:

#### 1) La Justice sociale.

"Il n'y a aucun intérêt à sauver la langue si c'est pour laisser crever ceux qui la parlent", pour reprendre les mots de Michel Chartrand.

#### 2) La Révolution culturelle.

Les considérations culturelles constituent l'axe principal des politiques de l'État québécois. Les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Science sont mis à contribution: redéveloppement de l'enseignement de la philosophie (et du grec et du latin, éventuellement; en tout cas, de ce qu'il était autrefois coutume d'appeler *les Humanités*), des langues vivantes, des arts. Soutien aux loisirs culturels et scientifiques. Encouragement aux voyages pour les jeunes, surtout en "territoires inconnus", c'est-à-dire avec lesquels le Québec a eu peu de contacts directs jusqu'à présent.

Objectif utopique: un peuple d'artistes. Un ministère des Arts et de la Culture s'engageant à plus de trente ans d'investissements massifs: il ne suffit pas de songer à faire aujourd'hui le ministère des Affaires culturelles auquel Georges-Émile Lapalme rêvait il y a plus de trente ans, il faut réaliser, à coup de bouchées doubles, le MAC que nous aurions *maintenant* si Lapalme avait pu commencer le travail il y a trente ans et si ce travail avait connu les rebondissements qu'ont connus d'autres secteurs d'activité

pendant cette période. Il a fallu trente ans à l'économique pour profiter à fond de la Phase I de la Révolution Tranquille, il en faudra au moins autant pour redresser la barre en matière de culture et d'enseignement, pour tenter de renverser le mouvement vers le gouffre dans lequel nous sommes lancés à fond de train.

Doublement du budget du ministère des Affaires culturelles, du jour au lendemain, ce qui suffira à peine à rattraper le retard et à commencer à réaliser les projets fascinants et primordiaux pour notre développement qui dorment dans les cartons depuis trente, vingt ou quinze ans et qui étaient déjà urgents à l'heure de leur rédaction; puis augmentation continue, en chiffres réels. Soutien accru aux régions. Soutien accru aux communautés culturelles<sup>91</sup>. Soutien multiplié aux contacts avec l'étranger: pour sortir du Québec mais aussi pour y inviter des artistes et des intellectuels d'ailleurs. Mesures fiscales pour les artistes et créateurs, mais aussi pour encourager la création de fondations privées; droit à l'erreur reconnu. Création d'organismes d'État (Théâtre, Ballet, Orchestre); création de Pensions d'État.

Rapatriment sous contrôle québécois des sommes versées au Québec par le Fédéral (Communications, Conseil des Arts du Canada, Téléfilm Canada, Office national du film, Radio-Canada - radio et télé -, par exemple). Rapatriement de la capacité de légiférer en matière de droits d'auteurs. Création du Conseil des arts du Québec, doté d'un fonds autonome le protégeant des tentatives d'interventionisme politique direct.

Ce dont la culture singulière du Québec a le plus besoin, ce n'est pas d'une Commission qui étudie à quelle hauteur il convient d'installer les poignées de portes, nous n'en sommes plus là ou n'y sommes pas encore. Ce qu'il faut - quels que soient les doutes que l'on semble en droit d'entretenir à l'égard de la capacité de la classe politique actuelle à étonner le Québec sur ce point -, c'est une décision politique, un débat clair et net, et nous voici confrontés à la question initiale que nous annonçons au tout début de notre document:

#### **"Que voulons-nous défendre?"**

Et:

#### **"Quel prix sommes-nous prêts à payer pour défendre ce que nous prétendons nous être essentiel?"**

Ce sont les seules questions vraiment, fondamentalement, urgentes pour le moment, parce que ce sont les seules auxquelles notre réponse, quelle qu'elle puisse être, ne sera éventuellement plus en mesure de rien changer, de toute façon, avant longtemps.

*"L'humanité n'est pas un état à subir. C'est une dignité à conquérir."*

Vercors<sup>92</sup>

90 *Op. cit.*, p. 303.

91 "Il reste (...) des groupes ethniques qui entendent conserver leur langue et leur culture originelles, au moins dans leur foyer, dans leurs rencontres privées et à l'église. L'État provincial les aidera-t-il à y parvenir, et, par quelles mesures? [Laurendeau, *op. cit.*, pp. 344 et 345].

92 *Les animaux dénaturés*, Editions Albin Michel, Paris, 1952, p. 306.

## Auteurs et ouvrages cités

---

- BARBE Jean, "Les curés de village", dans *Voir*, vol. 4, # 4, 25 octobre 1990.
- BOISMENU Gérard [MAILHOT Laurent et ROUILLARD Jacques], *Le Québec en textes*, Éditions Boréal, Montréal, 1986.
- BOUDINESCO Elisabeth, "L'Amérique freudienne, 1906-1960", dans *Le Magazine littéraire*, Paris, numéro 271, nov. 1989.
- CAMUS Albert, *L'Homme révolté*, Éditions Gallimard, Paris, 1951.
- CLÉMENT Catherine, "Lacan, ou l'identité européenne", dans *Le Magazine littéraire*, Paris, numéro 271, novembre 1989.
- COMTE-SPONVILLE André, "Le nihilisme et son contraire", dans *Le Magazine littéraire*, Paris, numéro 279, juillet-août 1990.  
*Déclaration universelle des droits de l'homme*.
- EWALD François, "Le nihilisme / Histoire du mot" dans *Le Magazine littéraire*, Paris, numéro 279, juillet-août 1990.
- FÉRAL Josette, *La culture contre l'art*, Presses de l'Université du Québec, Sillery, 1990.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC; développement culturel et scientifique, *La juste part des créateurs / Pour une amélioration du statut socio-économique des créateurs québécois*, Québec, 1980.
- GROSSMAN Karl, *Nicaragua: America's new Vietnam?*, The Permanent Press, New York, 1984.
- GRUSLIN Adrien, *Le théâtre et l'État au Québec*, VLB Éditeur, 1981.
- JOHNSON Daniel, *Égalité ou indépendance*, 1965, réédition: VLB Éditeur, Montréal, 1990.
- JUNG Carl G., *Ma vie*, Éditions Gallimard, collection Témoins, Paris, 1973.
- L'ALLIER Jean-Paul, *Pour l'évolution de la politique culturelle / Document de travail*, mai 1976.
- LAPALME Georges-Émile, *Pour une politique*, VLB Éditeur, Montréal, 1988.
- LAURENDEAU André, *Journal tenu pendant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, VLB Éditeur, Montréal, 1990.
- LINTEAU Paul-André [DUROCHER René, ROBERT Jean-Claude, RICARD François], *Histoire du Québec contemporain*, tome II, Éditions Boréal Compact, Montréal, 1989.
- LISÉE Jean-François, *Dans l'oeil de l'aigle*, Éditions Boréal, Montréal, 1990.  
*Loi du ministère des Affaires culturelles*, S.R. 1964.
- MACLEANS, édition du 2 juillet 1990.
- MACLEANS, édition du 25 juin 1990.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES, *La politique du théâtre au Québec*, Québec, 1984.
- MIRON Gaston, "Notes sur le non-poème et sur le poème", dans *Le Québec en textes* (BOISMENU Gérard, MAILHOT Laurent et ROUILLARD Jacques), Éditions Boréal, Montréal, 1986.
- MORIN Claude, *Le Combat québécois*, Éditions Boréal Express, Montréal, 1973.
- NIOSI Jorge, "La Bourgeoisie et ses choix politiques", dans *Le Québec en textes*, (BOISMENU Gérard, MAILHOT Laurent et ROUILLARD Jacques), Éditions Boréal, Montréal, 1986.
- PAZ Octavio, *Une planète et quatre ou cinq mondes / Réflexions sur l'histoire contemporaine*, Éditions Gallimard, collection Folio Essais, Paris, 1985.
- Petit Livre Rouge (Le) / citations de René Lévesque*, Éditions Héritage, 1977.
- Programme politique du Parti Libéral du Québec (1960)*.
- RICHARD Clément, *Rapport de la consultation des Affaires culturelles du Québec*, Québec, 1982.
- RIOUX Marcel, *Un peuple dans le siècle*, Éditions Boréal, Montréal, 1990.
- ROBERT Paul, *Le Petit Robert, Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*, 1979.
- ROY Jean-Louis, *La Marche des Québécois 1945-1960*, Éditions Leméac, Montréal, 1976.
- SERVICE DES COMMUNICATIONS DU PARTI QUÉBÉCOIS, *La souveraineté. Pourquoi? Comment?*, Montréal, 1990.  
*Solution (La) / Le programme du Parti Québécois*, Éditions du Jour, Montréal, 1970.
- TREMBLAY Michel, *Sainte Carmen de la Main*, Édition Leméac, Montréal, 1976.
- VERCORS [BRULLER Jean, dit] *Les animaux dénaturés*, Éditions Albin Michel, Paris, 1952.

## René-Daniel Dubois

René-Daniel Dubois est né à Montréal, en 1955. Finissant de l'École nationale de théâtre, section interprétation, en 1976, il a également étudié l'improvisation, la scénarisation et la mise en scène à l'Institut Alain Knapp, à Paris, en 1978-79. Il a été boursier de la Direction générale de l'Enseignement supérieur et, à plusieurs reprises, du Conseil des Arts du Canada. René-Daniel Dubois a écrit pour le cinéma et pour la radio, et il a touché à pratiquement toutes les facettes du théâtre: jeu, mise en scène (pour notamment l'Opéra Mobile du Québec, l'Opéra de Chambre du Québec, le Théâtre du Rideau Vert, le Café de la Place et les Jeunesses musicales du Canada), écriture, traduction, conférence. Il a enseigné à l'École nationale de théâtre et au Conservatoire d'art dramatique de Québec. Il est l'auteur d'une quinzaine de pièces, dont *Panique à Longueuil*, *Ne blâmez jamais les bédouins* (Prix du Gouverneur Général, 1984), *26bis*, *Impasse du Colonel-Foisy*, *Being at home with Claude*, *le Printemps*, *Monsieur Deslauriers* et *Et Laura ne répondait rien...* Ses pièces ont été jouées à Montréal et à Québec, à Ottawa, Vancouver, Toronto, ainsi notamment qu'à New York, Amsterdam, Liège, Caracas et Londres; elles ont été traduites en anglais, en espagnol et en tchèque. Il est l'auteur d'un roman, en cours d'écriture, qui a pour titre *l'Orgueil des rats*. Parallèlement à ses travaux de création, René-Daniel Dubois est très actif au sein du Centre des auteurs dramatiques (CEAD), dont il a été membre du conseil d'administration, en 1980, puis en 1981 où il a agi comme secrétaire-trésorier; depuis 1989, il assume la présidence de cet organisme. Il est également membre du Conseil supérieur de la formation en art dramatique et, depuis mai 1990, membre du conseil d'administration du Conseil québécois du théâtre.

## Le Conseil québécois du théâtre (CQT)

Le Conseil québécois du théâtre (CQT) représente toute la communauté théâtrale professionnelle du Québec, associations, compagnies et praticiens individuels; il a pour principale fonction de promouvoir et défendre les intérêts du milieu théâtral professionnel du Québec. Il est incorporé en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies (sans but lucratif).

Élu par un congrès bisannuel réunissant tous ceux qui oeuvrent en théâtre à titre de professionnel, le conseil d'administration du CQT se compose de dix-sept (17) membres. Neuf (9) d'entre eux sont délégués par les associations professionnelles reconnues par le congrès, soit:

Association des producteurs de théâtre professionnel (AFTP)  
Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ)  
Association québécoise des marionnettistes (AQM)  
Centre des auteurs dramatiques (CEAD)  
Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse, conjointement avec Théâtres unis enfance jeunesse (MAQTEJ-TUEJ)  
Théâtres Associés inc. (TAI)  
Union des Artistes (UDA)  
Association des compagnies de théâtre (ACT)  
Conseil supérieur de la formation en art dramatique (CSFAD).

Quatre (4) autres membres, élus lors du congrès, représentent des compagnies théâtrales de statuts et de missions artistiques différentes. Enfin, quatre (4) autres membres élus équilibrent la composition de ce conseil et représentent les intérêts des artisans du théâtre, mais cette fois en tant que praticiens individuels. La composition du CQT assure ainsi un constant échange entre les groupes d'intérêts qui constituent le milieu théâtral professionnel. Lors du dernier congrès, tenu en mai 1990, les personnes suivantes ont été déléguées par leur association ou élues par l'assemblée (dans certains cas, il s'agit maintenant d'administrateurs cooptés):

**Claude Accolas** (représentant l'APASQ)  
**Rémi Boucher** (représentant MAQTEJ-TUEJ)  
**Jean-François Caron** (représentant le CEAD)  
**Normand Chouinard** (représentant les praticiens individuels)  
**Yves Dagenais** (représentant une compagnie)  
**René-Daniel Dubois** (représentant les praticiens individuels)  
**Jean-Jacques Dugas** (représentant les compagnies en région)  
**Michel Fréchette** (représentant l'AQM)  
**Louise Fugère** (représentant TAI)  
**Bernard Gilbert** (représentant les praticiens individuels en région)  
**Louise LaHaye** (représentant les praticiens individuels)  
**Michèle Léger** (représentant l'AFTP)  
**Danielle Lépine** (représentant les compagnies)  
**Luc Morissette** (représentant le CSFAD)  
**Ginette Noiseux** (représentant les compagnies)  
**Luce Pelletier** (représentant l'ACT) et  
**Danielle Roy** (représentant l'UDA).

L'exécutif se compose de **Normand Chouinard** (président), **Ginette Noiseux** (vice-présidente), **Rémi Boucher** (secrétaire) et **Louise Fugère** (trésorière); **Pierre MacDuff** est le directeur général.